

sa frontière

HEBDO

Semaine du 4 au 10 avril 1981

N° 18

5 FF

Maroc 4,40 DH—Tunisie 400 M.

LYON : Une grève de la faim illimitée contre les expulsions



UN APPEL A LA VIE DU PÈRE DELORME

*« Je veux donner un écho
aux cris souvent étouffés
des jeunes immigrés ! »*

PARIS : Manifestation samedi 4 avril à Barbès
**LES ASSOCIATIONS
IMMIGRÉES
TIRENT LE SIGNAL
D'ALARME**

« Demain il sera peut-être trop tard »



**PRINTEMPS
FASCISTE,
LES
LIBRAIRIES
BRULENT**



**GUADELOUPE :
DES QUESTIONS
QUANT A L'AVENIR**
**CENTRAFRIQUE :
APRÈS
LES ÉLECTIONS**

L'espoir de transmettre le message ?

M. Boucherit, dont nous avons publié déjà une première lettre sur les femmes immigrées nous adresse ce deuxième point de vue.

Nous le publions intégralement, le débat continue.

Afin de permettre une connaissance de votre journal, je me suis fixé une règle, qui commence déjà à apporter ses fruits : chaque vendredi j'achète 10 journaux de « Sans Frontière » et je les distribue à la caisse, en essayant d'intéresser tous les jeunes immigrés. Votre journal donne le ton à la cause immigrée. Ce que j'admire en lui. Néanmoins, je n'approuve pas toute sa politique, notamment le problème de la femme algérienne.

Surtout, je vous encourage dans cette voie, car la discussion forge les esprits.

Actuellement, nous sommes en train de tourner un film (documentaire) sur l'autogestion des immigrés en France. Cela pourra peut-être éveiller la nostalgie de la population immigrée très dense dans mon quartier.

C'est pourquoi tout ce qui se passe autrement dit tous vos sujets nous intéressent.

L'illusion de faire de la femme l'égal de l'homme nous a déjà conduit à un bilan catastrophique.

Beaucoup d'hommes souffrent de l'excès de liberté qu'on accorde aux femmes. Les seules victimes de cette liberté qu'on accorde aux femmes. Les seules victimes de cette liberté sont les jeunes adolescents. Les couples ne résistent pas à la morale

qu'on ne cesse de propager aujourd'hui. On assiste à la disparition du mariage et par conséquent, à un mythe qui jadis était à l'honneur. Les critères qui conditionnaient la maintenance et la solidité de l'esprit familial, n'inquiètent pas la jeune génération occidentale. C'est ce qui engendre beaucoup de ruptures dans les familles, beaucoup d'enfants tendent à ignorer la chaleur familiale et beaucoup de vieux finissent dans les maisons de retraite.

En somme, toutes les structures de plusieurs générations sont en péril au profit des idées utopistes qui n'ont de valeurs que dans les malheurs et le manque d'amour.

Il faut veiller à la cohésion des familles, sur l'honneur de la famille et sur les bienfaits des méthodes, dont les résultats ont été fructueux.

La vague du mal ravageur qui se propage sans discontinuité et commence à prendre de l'ampleur, dans la logique des jeunes femmes en particulier, cette liberté aiguësée par un esprit de révolte. Qui s'attaque sans vergogne aux moeurs et aux principes qui assurent la mélodie et la joie de vivre, n'ont pas de place dans l'esprit Nord-africain et arabe en général.

Car tout ce qui est évident pour la femme européenne ne l'est guère pour la femme immigrée. Pourquoi ?

La femme immigrée doit sentir sans équivoque que l'homme est la pièce importante du foyer.

Et en aucune mesure, ne doit se comparer à lui.

Cette dernière, avant de s'engager pour opter pour quelque chose, doit obligatoirement, en principe, passer par un consentement de l'homme. Maître de la réflexion et l'être désigné et évertué par la nature.

L'homme tel qu'il est décrit par la religion musulmane, source de toutes les civilisations arabes, est celui qui possède l'art de manier les choses. La preuve reste son courage conjugué avec sa force, lui valent l'étiquette d'être suprême.

Les jeunes filles immigrées qui se trouvent au seuil de la vie de famille doivent se conformer à ces principes sans craintes. Elles n'ont d'intérêt que de chasser les idées balantes qui leurs créent des penchants pour le style de la vie européenne : vie infecte.

La femme au fond d'elle-même, approuve l'autorité de l'homme, plutôt, la cherche, car à ses yeux, elle exprime la sécurité et la stabilité. Certes, dans chaque ménage, le rapport de forces, l'influence et l'autorité varient avec la personnalité des deux conjoints.

Mais là où la femme prend le dessus, la cassure est inévitable.

Pourquoi tenter en vain, de montrer une femme responsable et forte alors que la nature elle-même l'a déclarée autrement. Quelles idées!!! vous allez me dire. Serait-il le fond de votre pensée ? Ou bien, vous essayez de cacher la vérité aux femmes pour les résigner. Vous vous rendez compte des conséquences de votre démagogie ? Le « Journal Sans Frontière » doit se fixer comme règle d'or, le célèbre adage : on ne commande à la nature qu'en lui obéissant.

La pénombre dans laquelle on entraîne la fille émigrée est très dangereuse. Malheureusement, cela ne se limite pas qu'en France. Elle essaye de trouver raison à l'extérieur de la France, autrement dit en Algérie, en Tunisie, et au Maroc.

Qu'on décervèle les filles immigrées de l'héritage culturel et de la vérité islamique, pour les domestiquer, cela est compréhensif. Mais dire que la femme algérienne se révolte pour accéder au même statut que l'européenne, n'est que mensonge et révèle l'état d'imagination de vos informations.

Je dois dire à haute voix, que les femmes nord-Africaines, sont très heureuses du cadre de vie instauré. Et rassurez-vous, elles ne sont pas prêtes à changer pour s'aventurer à un système qui les dévalue.

Il n'est pas question qu'elles prennent exemples sur les fumeuses, les lâcheuses, qui ne trouvent pas leur

place dans notre société. Et il mérite de les désigner du bout du doigt et les combler d'une négligence extrême pour éviter que cela se généralise.

Quelle insulte pour nos principes, tissés par les lois de l'Islam, que de voir la femme prendre les hauteurs sur l'homme.

Quand cette pensée sera admise au sein de la société Arabe, nous serons au bord de la faillite de la noblesse et de la pureté de l'âme arabe.

Le danger qui menace la femme algérienne de prendre comme idéal sa soeur l'européenne.

La femme Algérienne vertueuse, respectueuse d'où découle une pureté raffinée, qui fait d'elle un ange. Sa beauté limpide et dont les yeux cachent toute la féminité nécessaire pour tout signifier, ne lui amène que des regards respectueux et pleins de tendresse. En somme, un oiseau rare. Quitte qu'on dit de lui sauvage.

Oui, à la lumière de la femme occidentale, elle est « mineure pour la vie ». Mais pour nous, elle est dans sa peau. C'est ainsi que les femmes sont douces. Ainsi je ferme la boucle en rappelant que le statut de la femme arabe repose sur le respect de la famille (le père, le frère, le mari, etc...) la tenue face à la société et l'obéissance absolue. Je trace brièvement la caricature du rôle de la femme immigrée et arabe en général.

Ceci en réponse aux textes qui prétendent défendre la femme immigrée et se lancent parfois dans des analyses fausses à propos des femmes nord-africaines.

La logique de noblesse est en vous, ne vous laissez pas influencer. Je donne mon adresse pour répondre à tous ceux qui m'écrivent, directement ou par voie de « Sans Frontière » ; je défendrai mes arguments, j'approuverai ceux qui me complètent et je respecterai ceux qui désapprouvent le style de leurs ancêtres.

Je vous écris dans le but de rendre service à mes concitoyennes.

M^r Boucherit Abdelaziz
Belfort

sans frontière

Siège social : 35 rue Stephenson, 75018 Paris
Tél. : 606 15 68
Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin
75003 Paris. Tél. : 278 11 78.
Rédaction régionale Midi : 9 rue de la Rotonde
13001 Marseille. Tél. : (91) 62 58 93.
Fondateur de l'Association
« Editions sans frontière »
Louis Gallimardet
Directeur de la publication : Khali Hamoud
C.C.P. : 120900 F Paris
Commission paritaire N 61715
Diffusion N.M.P.P.
Imprimerie Vollaite-Roto, 93 Montreuil.

NOUVEAUX TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière »,
35 rue Stephenson, 75018 Paris — C.C.P. : 120900 F Paris
— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois	3 mois
France	220F	170F	120F	70F
Europe, Afrique	280F	220F	160F	90F
Par avion	320F	290F	170F	105F

☐ Abonnement ☐ Réabonnement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville



M
CROISES
T
S
de hartmann

Solution grille N° 6

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	A	B	B	A	S	I	D	E	S
2	I	L	O	T		D	U	R	E
3	S	O	U	R	I	R	E		T
4	S	U	C	E		I	L	L	E
5	A	S	A		E	S			
6	O	E	N	I	L	I	S	M	E
7	U		I	R		D	A	I	M
8	A	N	E		R	E	S	T	E
9	S	E	R	R	E	S		E	U

Grille N° 7

Horizontalement

1. Européenne ;
2. Pays d'Europe ;
3. Garnir un voilier-Orient ;
4. Début d'édition-Embûches ;
5. Meubles-Etain ;
6. Cheville-Sur le Fleuve Rouge ;
7. Sorti-Potentats ;
8. Dévêtu-Possessif-Attaché ;
9. Pays d'Europe.

Verticalement

1. Pays d'Amérique ;
2. Titre anglais-Dieu gaulois ;
3. Dévoilée à l'oeil-Article ;
4. Abrasif-Elima ;
5. Localité tunisienne-Argent ;
6. Temps-Empereure Déchu ;
7. Réfuté-Rachitique ;
8. Cubes-Minutie ;
9. Pays d'Afrique.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									



(...Suite et fin)

A l'école, j'ai jamais tellement aimé les instituteurs ou les professeurs. J'en ai connu une seule, super, le prof de français en première année de comptabilité. Elle m'invitait à prendre le café. Elle m'a emmenée avec elle et son mari à la campagne en Normandie près d'Evreux. Une vieille maison. On faisait du vélo avec ses enfants. Je voudrais bien revoir mes anciens profs, des salauds, et les baratiner, pour leur foutre les glandes, leur dire que je fais des études et tout ça. J'ai eu une « instit », elle nous mettait les ongles dans la tête pour nous faire mal, des ongles pointus ; une fois elle m'a fait mettre le cul dans la poubelle sous le bureau et elle me foutait des coups de pied. Une fois, j'ai été renvoyée de l'école parce que mon père a battu l'instit' et la directrice — La honte... — Les autres parents faisaient pas ça. La police a débarqué, on m'a fichue dehors. On était deux Arabes dans la classe, elle ne pouvait pas nous « saquer, l'instit' ». Moi, j'avais pas envie d'être dactylo, c'est pas ça que je voulais faire. On m'a orientée là-dedans, C.A.P. de comptabilité... J'aimais pas.

JE SUIS ALLEE VOIR LE JUGE DES ENFANTS

Des assistantes sociales, on en a eu plein. Elles venaient, elle buvaient le petit café, le thé, les gâteaux de ma mère. On essayait de leur dire que ça n'allait pas pour nous. On les prenait à part mais elles voulaient pas se mettre mal avec ma mère. Si on leur disait qu'on ne voulait plus rester chez ma mère, elles ne faisaient rien pour nous. Sauf une qui s'est occupée de moi. Elle était jeune, elle m'emmenait chez elle, à la patinoire, elle nous sortait. Ma mère a commencé quand elle a voulu parler de foyer. Ma mère disait que toutes les filles au foyer. c'étaient des putains, elle voulait pas. Elle voulait avoir ses filles chez elle. Une fois, on est restées un mois en foyer parce que ma mère nous battait, on est revenues à la maison jusqu'au moment où ma sœur est tombée dans le coma après les coups de ma mère.

Elles se sont disputées pour une histoire de bouffe, ma mère s'est mise à la battre, à la piétiner, elle était toute molle, ma sœur ; ma mère m'a dit — *il va t'arriver la même chose à toi* —, J'ai réussi à enfermer ma mère dans les chiottes, j'ai téléphoné à S.O.S. Ambulance. Ils ont emmené ma sœur à l'hôpital et moi à Denfert-Rochereau, au dépôt. L'assistante sociale que j'ai vue connaissait ma mère, elle a dit — *Je ne peux pas faire ça à votre mère, j'ai mangé le couscous chez vous* — Je lui ai dit — *tant mieux pour vous, mais nous, on veut être placées.*

Avant, j'étais allée voir le Juge des Enfants à Paris au tribunal des enfants. Je savais qu'on a le droit d'aller voir un juge si on est mineurs sans que les parents le sachent. J'ai téléphoné pour un rendez-vous. J'y suis allée. J'ai discuté avec le juge, c'était un homme ; il n'a pas accepté de nous placer. Je

suis allée à la fin en foyer éducatif, un foyer de filles mineures où il y avait beaucoup de filles d'immigrés, d'Algériens. Ils ont vu que j'étais active, j'ai pu aller en foyer de jeunes travailleurs. Je dois suivre un stage de formation mais il y a toujours des problèmes de papiers pour nous. Il me faut des papiers et c'est ma mère qui doit s'en occuper parce que je suis mineure. Elle va pas vouloir, et moi, je ne veux pas retourner chez ma mère.

Quand on était petits, on a été placés en nourrice en Suisse. Je ne me souviens plus très bien et ma mère ne veut pas m'en parler. Je devais avoir 5 ou 6 ans.

MON ONCLE, IL ME FAIT PEUR

J'ai un oncle qui s'est marié avec ma mère. C'est la coutume que le frère du mari épouse la

Je sais

que je ne pourrais pas

vivre là-bas

veuve, pour la prendre en charge, quand il peut. C'était le frère jumeau de mon père. Il a vécu avec nous pendant deux ans. Il travaillait. Il se prenait pour le père. Il s'était marié avec les papiers et tout en règle. Il nous battait lui aussi, mais c'était pas notre père ; il frappait ma mère, mais elle ne se laissait pas faire. Elle l'a mis dehors au bout de deux ans. Il venait chialer au déshonneur — *les filles de mon frère sont des putains, j'ai vu l'une faire ceci, l'autre faire cela...* — Il m'a fait péter deux vaisseaux entre les deux yeux. C'est là que je suis allée voir le Juge des Enfants. Ma mère ne lui a jamais donné les allocations familiales ; elle a signé un papier où elle restait le chef de famille. Il a voulu nous emmener habiter avec lui, il voulait aussi nous envoyer en Algérie. Il disait à ma mère — *tu rentres au bled, moi, je vais garder les gosses* — il me fait peur.

LES FILLES DE PARIS

La première fois où je suis allée en Algérie (j'avais 15 ans), c'était dans le village de mon père. Avant, pendant trois années de suite, je suis allée en colonie en Algérie. On serrait

les filles et les monitrices aussi. Elles n'avaient pas le droit de mettre un dos-nu, sinon on les traitait de putains. La dernière fois, c'était à Zéralda, près du complexe. J'avais pas envie d'aller au complexe. Je quittais la France, c'était pas pour voir des « toubabs », des Blancs... Moi je préfère être avec des Arabes en Cité ou dans les boîtes plutôt qu'avec des Français. J'ai de la rancune.

J'aime beaucoup le village de mon père. Quand on arrive là-bas, on est les « *Bnêt'Baris* », les filles de Paris. Pour eux, on vit à Paris, on est des putains ; les Françaises sont des putains. Ils nous reconnaissent ; « ici, c'est les flics, là-bas, c'est les Algériens. Tu peux marcher dans la rue en gandoura, avec le haïk, voilée, on te reconnaît — *toi, tu es une immigrée* —. Ça me met en colère, je dis — *je suis chez moi ici* —.

Heureusement, les sœurs de mon père sont gentilles, c'est du miel. Elles n'habitent pas au village Beni-Mahouch. Je ne connais pas le village de ma mère. J'aime la vie là-bas mais je ne pourrais pas y vivre toute l'année. Pas d'électricité, pas d'eau courante, pas de télé, pas d'appareils ménagers... Au village, je me promenais dans la montagne avec mon frère. On voyait des serpents, des sangliers. Là-bas, je m'habille avec une gandoura et un sarouel, pas comme ici. Je portais aussi une robe kabyle que ma mère m'avait donnée. J'ai fait des kilomètres avec dans la montagne. A la fin, elle était toute effilochée. En bas, on a rencontré le cousin d'Alger de ma mère. Il nous a raccompagnés. On se levait tard le matin. On ne faisait rien dans la maison, on était en vacances. On n'allait pas chercher l'eau. On mangeait les figues à l'arbre. On mangeait des olives et après on avait la chiasse. Il fallait aller dans le jardin. Il y a des endroits pour ça, pas des cabinets. On était protégés quand on y allait, il y avait un grillage.

Chez les Kabyles, l'huile d'olive, c'est tout. On fait tout avec. Dès qu'on a mal, on se soigne à l'huile d'olive, des compresses d'huile, n'importe quoi. Pour les règles, on boit trois cuillères d'huile d'olive et ça passe.

Je sais que je ne pourrai pas vivre là-bas, ça, je le sais.

La cité, je l'ai quittée aussi. On l'appelait la Caserne. C'est devenu triste. J'y retourne pour voir ma mère. Mais je ne veux pas y vivre.

Propos recueillis par
Leïla Sebbar

POÈME :

Immigritude

*Immigritude, je te traîne
Comme un boulet à mon pied,
Tu déranges les habitudes
T'es la tare de la société
Immigritude, je te traîne
Et quand le boulet se met à rouler
Je ne sais pas où tu m'emmenes :
Aurai-je donc un jour la Paix ?
Quand j'ouvre un journal ou la télé
J'ai cette sensation bizarre
Que c'est un crime d'être immigré
Qu'à quelqu'un je vole sa part
Qu'il n'y a pas pire déshonneur
Qu'il n'y a pas plus grand outrage
Que d'avoir une autre couleur,
Que de parler un autre langage
Quand on veut noyer son chien,
On l'accuse de la rage
Justement, on tombait bien
Pour justifier le chômage
J'ai honte pour eux, ces imbéciles,
Quand ils se prennent au sérieux,
Quand ils disent d'une voix fébrile
Qu'on est tous des paresseux
Ça ne serait pas trop grave
Si ça n'en restait que là :
Qu'à des paroles et de la bave
Où, mais voilà : ça ne suffit pas
Ils ressortent les vieux treillis,
Et les manuels de paras
Et c'est la fleur au fusil
Qu'ils vont jouer les « Dupont-Lajoie »
Moi qui croyais que l'agression raciste
Était privilège des fascistes,*

*De ceux qui arborent la croix gammée,
Qui tuent en toute impunité
Je croyais que c'était le « Pernod »
Ou un abonnement au « Figaro »
Qui leur monte à la tête
Pour qu'ils agissent comme des bêtes
Mais la maladie s'est développée
Comme une gangrène, un cancer
Elle s'est même modernisée
Maintenant, elle roule en bulldozer.
Tout cela prouve au moins
Que le racisme et la connerie
Ont atteint, il est certain
Toutes les idéologies
Mais, mon frère, je te le jure
Que je n'abaisserai pas les bras
Car il y a là une blessure
Qui ne se referme pas
Tout n'est pourtant pas perdu
Un jour, il se pourrait bien
Que le « Monstre » se soit tu
Pour ça, unissons nos mains !
Immigritude, je t'aime
Comme on aime la liberté
Je nveux pas, même si je pouvais
De toi me séparer
Immigritude, je t'aime
Pour toi je supporterai
Le poids de la bêtise
De tout l'humanité !*

Samir Mebarki

Echec à l'expulsion

En moins d'une semaine, les étudiants du campus de Beau-lieu à Rennes ont fait échec à une mesure d'expulsion qui avait frappé lundi 16 mars, un étudiant iranien. Le vice-président de l'Université de Rennes, M. Razet, venait en effet, dès vendredi matin dans la fac en grève, annoncer aux étudiants les résultats de sa médiation avec la Préfecture.

Après les mouvements de longue haleine des deux années passées, le recul de la préfecture après deux jours de grève des étudiants a de quoi surprendre.

Pourtant, lorsque B.K. était venu retirer sa notification d'expulsion, le sbire en présence lui avait demandé de faire ses valises sur le champs (contrairement à la procédure de refus de séjour). Que lui reprochait-on ? De s'être maintenu en France sans papiers de séjour. Bien que cela puisse paraître invraisemblable puisque c'est la même préfecture qui les délivre et qui lui a demandé de quitter le territoire. Le fait est là.

B.K. est rentré en France via l'Inde voilà deux ans, avec un visa touristique. Il décide de s'inscrire en fac. de français /et demande parallèlement sa carte de séjour. Il n'obtient qu'une lettre prolongeant son séjour jusqu'en juin 80, par laquelle il s'engage à retourner dans son pays, (l'Iran) pendant les vacances chercher son visa de long séjour.

Cependant, entre temps est entré en vigueur le Décret Imbert, qui, par le biais d'une commission nationale, décide de toutes les premières inscriptions d'étudiants étrangers. C'est ce même texte qui a instauré le tristement célèbre examen de Français, examen boycotté presque partout en France.

D'une part, Rennes n'a pas échappé à la règle, et si B.K. s'est maintenu en France, c'est parce que cet examen (dont la date du report restait incertaine), était tributaire de son inscription, l'année suivante. Et puis finalement, c'est son inscription sans condition qu'il a obtenu à la mi-octobre. Depuis ce jour, toutes les démarches pour obtenir des papiers de séjour sont restées lettre morte. A la place...

Ainsi, le cas de cet étudiant résume bien la situation précaire des étudiants étrangers en France, et surtout l'arbitraire de leur inscription dans nos facultés. Pourtant, c'est dans les formalités administratives requises dans le décret Imbert, que le problème a sans doute trouvé sa solution. En effet, dans ses papiers, l'étudiant a retrouvé un formulaire de la commission nationale, lui demandant une autorisation de l'ambassade de France en Iran, de poursuivre ses études dans l'héxagone. Or, il obtenait son inscription quelques semaines plus tard. Cela équivalait largement à un visa.

Il semble donc que d'une administration à l'autre, les renseignements soient mal passés. Au vu de ce qu'on lui reprochait, l'expulsion de B.K. aurait été en contradiction totale avec

l'application du décret Imbert. Il est indéniable que cette pièce du dossier a joué beaucoup dans la balance.

Mais il ne faut pas minimiser pour autant, l'impact de la mobilisation étudiante. Celle-ci, déclenchée par l'U.N.E.F.I.D. (Indépendante et Démocratique), a rapidement gagné la masse. Les étudiants, dont l'action spontanée et la bonne volonté palliaient à quelques problèmes d'organisation, ont ainsi animé la grève efficacement. Par exemple, s'il était prévu que la manifestation du vendredi ne rassemblerait pas la foule, on avait déjà envisagé une marche unitaire à la Préfecture pour la semaine suivante.

Cette manifestation ne sera donc pas nécessaire. Le Préfet a fait savoir, par l'intermédiaire du vice-président de Rennes I, que B.K. pouvait obtenir son visa sans obligation de retourner dans son pays. Il repoussait (par formalité puisqu'une fois le visa obtenu, l'expulsion sera caduque) son avis d'expulsion jusqu'en juillet. Le Préfet a donc cédé : cela

correspond à une sorte de compromis avec les étudiants avant qu'ils ne fassent trop de bruit. Il serait mauvais pour l'administration de se rendre impopulaire si près des élections.

Il est à remarquer que lorsqu'un conflit ne s'est pas encore cristallisé (= lorsque les médias ne s'en sont pas encore emparés), lorsque l'opinion publique, par voie de conséquences, n'est pas encore trop alertée, il est plus facile pour une autorité (ici, le préfet), de revenir sur une décision. Autrement, c'est un engrenage dont seul un rapport de force valable peut arrêter le processus.

Toujours est-il que B.K. a aujourd'hui plus d'appétit : il pourra poursuivre ses études en France. Toujours est-il que le succès de ce mouvement, aussi court fut-il, a redonné un sang neuf aux étudiants dont on peut imaginer qu'ils seront prêts encore à agir pour défendre leurs camarades étrangers, pour dénoncer toutes les atteintes portées au droit aux études pour tous.

Alain Bichon

Une semaine de lutte

Lundi 16 mars : Alertés depuis quelques jours, L'UNEF I.D. et le Collectif contre les expulsions et les lois racistes prennent en charge le cas de B.K. Ce dernier va retirer dans la soirée, son avis d'expulsion. Contact immédiat avec un avocat.

Mardi 17 : 9 h : Assemblée Générale convoquée par l'UNEF Une centaine de personnes décident de reconvoquer une A.G. pour le lendemain 14 h. Contacts entre l'avocat et la Préfecture, entre les étudiants et le Vice-Président de Rennes I. L'avocat dépose 2 recours à la préfecture : un pour sursis à exécution et pour excès de pouvoir.

Mercredi 18 : Intervention dans les cours le matin. A.G. à 14 h : plus de 600 personnes votent la grève re-conductible, le boycott des examens jusqu'au lundi suivant, un comité de coordination... Nouveau contact de l'avocat avec la préfecture : sans résultat. Réunion des organi-

sations « politiques et humanitaires », le soir.

Judi 19 : A.G. le matin troublée par l'extrême-droite (UNI). L'après-midi : A.G. à Villejean (l'autre campus de Rennes). 300 personnes se prononcent pour un débrayage le lendemain pendant la manifestation. Dans la soirée, entrevue entre le secrétaire général de la Préfecture et M. Razet, vice-président de Rennes I.

Vendredi 20 : Le résultat avec la préfecture est communiqué aux étudiants. L'expulsion est reportée jusqu'en juillet. Mais surtout, le visa de long séjour peut être obtenu sans obligation de retourner dans son pays. Les étudiants ont gagné. L'après-midi, sur la pression des syndicats étudiants (les 2 UNEF), la manifestation est maintenue sans faire l'adhésion. Elle sera restreinte et ira jusqu'à F.R. 3, aux cris de « Le préfet a cédé, continuons le combat ».



LOGEMENT :

Pas comme les français ?

Un certain nombre de sociétés, dont le siège se trouve dans le centre de Paris, se proposent de mettre en contact directement les propriétaires de logement et les futurs locataires, afin de leur éviter de payer les frais d'agence. Tout le monde y trouve son avantage...ou presque.

La pratique de ces sociétés est double :

- D'une part, moyennant un abonnement d'environ 400 F les demandeurs de logement ont accès aux offres, des propriétaires publiées sous forme de bulletins quotidiens que l'abonné vient chercher à moins qu'il ne téléphone.

- D'autre part, un journal paraît chaque semaine, qui reprend les offres de logement non satisfaites, ainsi que des offres de ventes.

Mais le problème, c'est que tous les abonnés n'ont pas la même chance : sur la « liste noire », que seuls détiennent les employés de la société, figurent les noms et coordonnées des propriétaires ainsi qu'un code étrange : PDGC/E (Pas de gens de couleur ni d'étrangers). Lorsqu'un tel sigle figure (sur à peu près 50 % des annonces), le logement sera « déjà loué » pour l'étranger. S'il est vrai que les dirigeants de ces sociétés ne font que transmettre les dé-

sirs des propriétaires, il n'est pas juste qu'ils fassent payer le même prix d'abonnement à des étrangers qui ont deux fois moins de chances que les autres d'obtenir un logement. Selon les témoignages d'une ancienne employée, Monsieur J. ne trouve pas de logement. Cependant, il est abonné depuis trois mois, il gagne bien sa vie et sa demande est tout à fait raisonnable ; il remplit toutes les conditions du parfait locataire sauf une : il est antillais et cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres ! Alors où sont les responsables ?

- En premier lieu, les propriétaires, qui, pour plus de la moitié, ne veulent pas d'étrangers « parce qu'ils font trop de bruit, ou ne paient pas leur loyer ». Pas comme les français (!!! ...)

- Les dirigeants de ces sociétés qui acceptent de telles choses quand ils ne les approuvent pas, (les employés, lors de leur formation, ont droit à un petit « couplet » du style : « tout le monde est raciste, il faut vivre avec la réalité ». Si leur intérêt commercial les poussant à ne pas repousser de telles discriminations ne pourraient-ils au moins prévenir les étrangers que s'abonner chez eux, c'est perdre son argent !

CHIHIDI. K.

FOYER

Expulsion de locataires

La veille de l'expiration de la période hivernale, 31 mars pour Paris, qui interdit toute expulsion de locataires, les forces de l'ordre ont investi le lundi 30 mars 1981, à 5H30 du matin, l'hôtel meublé du 89, rue de Fondary dans le XVème arrondissement pour expulser avec brutalité les locataires (tous immigrés) présents.

Un commando de casseurs (Ezzoufria, comme les appellent les immigrés) sous la protection de la police ont muré les portes, les fenêtres et se sont acharnés sur les effets des locataires qui ont dû intervenir pour protéger les affaires de leurs camarades absents.

Les locataires ont eu juste le temps d'accumuler une partie de leurs affaires, pour être ensuite dirigés par la force, dans un car, vers un centre d'accueil pour clochards du XIIIème où ils ont refusé de séjourner.

Durant toute la journée des discussions ont eu lieu entre le commissaire de police et les responsables des associations du XVème devant le foyer protestant de l'avre où le car, dans lequel se trouvaient les immigrés, avait pris place. Bloqué et occupé par les militants alertés, le car a été dégagé avec force par la police pour le conduire à Nanterre.

Cette expulsion outre son caractère scandaleux et illégal, montre la collusion qui existe entre la préfecture de Paris et les propriétaires spéculateurs. Ces derniers sont particulièrement actifs dans cet arrondis-

sement où des menaces pèsent sur d'autres locataires. Les associations du XVème dans un article publié dans *Sans Frontière*(1) écrivait à ce sujet : « La politique du logement dans Paris et dans le XVème est au service d'une politique immobilière de luxe. Avec la bénédiction des pouvoirs publics les requins de l'immobilier se font un plaisir de spéculer : on détruit des logements à loyer modeste pour ériger des immeubles à loyer exorbitants. »

Les locataires de la rue de Fondary qui luttèrent depuis sept ans ont certes obtenu des propositions de relogement au compte-goutte, seuls quelques places étaient disponibles, dans un foyer construit dans le quartier, mais à des conditions financières impossibles à assumer. Comment pouvaient-ils payer des loyers de 700F pour une chambre dans un foyer compte tenu de leurs revenus.

Cette attitude des autorités a de quoi inquiéter. N'intervient-elle pas au moment où les immigrés sont de nouveau désignés comme des boucs émissaires du chômage (n'est-ce pas Valéry !) en pleine campagne électorale et n'est-elle pas le début d'une vague d'expulsions qui menacent d'autres locataires dans Paris.

Les résidents et le comité de soutien ont appelé à un rassemblement le mercredi 1 avril devant la mairie du XVème.

Mustapha SAAD

(1) Samedi 17 janvier 1981.

Giscard à la barre, les immigrés se barrent

Giscard, président-citoyen-candidat (on ne sait trop), a présenté son plan-emploi. Il lui a fallu sept ans pour le concevoir. Au moins, ce septennat aura servi à quelque chose de « positif ». Dans ce plan, deux conditions, sept actions (une imaginée par an). Parmi ces dernières, il en est une qui retient l'attention : encouragement au départ des travailleurs immigrés. Et voilà donc, c'est reparti ! Pardon, ça continue !

J.M. Le Pen, candidat d'extrême-droite dont le racisme est reconnu par tous, a bien raison de protester contre le pillage de son programme par les autres postulants au septennat élyséen. Il a encore raison en expliquant ceci par « l'électorisme ». Eh oui, il est tellement plus facile de faire croire que la présence d'une immigration en France est cause de tous les maux : chômage, délinquance, absence de logements... Dans le cas du candidat, c'est d'autant plus simple que le chômage a plus que quadruplé en sept ans alors que dans le même temps le nombre des immigrés a stagné, voire diminué à la suite d'une politique de départs incités et d'expulsions massives. La logique des économistes distingués a des contours imperceptibles pour les « pauvres barbares sortis de la brousse » que nous sommes.

D'ailleurs, Giscard n'est pas à son coup d'essai. Lors de sa première prestation télévisée de candidat, il avait étalé des chiffres pour justifier son bilan économique. Premier chiffre, 1 431 000 chômeurs. Un peu plus tard, autre chiffre 1431000 immigrés. Au cas où les téléspectateurs n'auraient pas compris cette équation chômage-immigration, le candidat à la réélection a bien insisté sur la relation entre ces deux chiffres. De plus, il a précisé que ce chiffre d'immigrés ne comprenait que les étrangers non-européens. Autrement, il y a les bons et les mauvais. Ces derniers, les Arabes et les Nègres, sont montrés du doigt et désignés comme responsables du chômage.

Retournons au plein emploi. Dans sa présentation, Giscard a déclaré « il n'est pas question de chasser brutalement des hommes qui ont travaillé à nos côtés ». Quelles condescendance et gentillesse ! Nous sommes profondément touchés. On ne nous chassera pas brutalement. On nous expliquera qu'après cinq, dix, quinze, vingt ans de travail qui ont permis tant de profits et de réalisations dont bénéficie l'ensemble du peuple français, il nous faut partir. En échange de notre compréhension, on nous donnera une aumône dite prime de départ. Rien de nouveau en cela, on connaît depuis quatre ans, sauf que l'aumône augmenterait. En fait le nouveau septennat giscardien n'aura rien de bien nouveau pour nous. Ou nous partons gentiment culpabilisés d'avoir mangé le pain des Français ou on connaîtra la vigueur renouvelée des lois Bonnet, Peyrefitte, circulaires Stoléru. Autrement dit à défaut de nous chasser brutalement on nous contrôlera, tabassera, expulsera « courtoisement ».

Quelques exceptions. La CFDT, le journal *Le Monde* (31/3/81) et en sourdine (pour ne pas trop se faire remarquer ?) les socialistes. Ça fait peu pour un pays qui se dit démocratique et porteur d'un message de liberté et fraternité dans le monde.

Progrès dans la surenchère, Giscard, dans son émission de lundi dernier (30/03/81), a laissé entendre qu'on pourrait supprimer l'indemnisation-chômage pour les immigrés. Il ne reste plus que supprimer les salaires et ce sera complet. Encore un petit effort, c'est tellement facile !

Autour des mesures et propositions de Giscard quant à l'immigration, c'est le quasi consensus dans l'approbation implicite. Marchais, à la Bastille n'a pas eu un mot pour dénoncer cette mesure, *L'Humanité* pas une ligne. Difficile que l'hospice (bulldozer) se plaigne de l'hôpital (prime-départ), le candidat communiste a des limites dans son anti-giscardisme. Quant à Chirac, qui s'en étonnerait, c'est le silence. Du côté de la presse, on saute de joie chez Hersant et on se tait par ailleurs.

Cette campagne électorale est un bon éclairage de l'état de cette société qui refuse les différences et qui ne comprend rien à la richesse multiraciale. La crise ne permet guère de réfléchir mais plutôt à chercher des boucs émissaires intérieurs (les immigrés) et extérieur (le pétrole).

A ce jeu la France des droits de l'homme y perd mais le racisme y gagne. La plupart de ceux qui jouent aujourd'hui risquent de perdre demain. Comprendront-ils assez vite ?

En tout cas, le plan Giscard va en sens inverse.

Neg Mawon

Les associations immigrées tirent le signal d'alarme

L'immigration en général se trouve aujourd'hui comme prise en sandwich entre d'une part, l'arsenal juridique institutionnalisé du pouvoir français et l'aval des pays d'origine (accords bilatéraux). La problématique du retour et d'intégration se pose avec plus d'acuité dans la mesure où sur le sol français l'immigration est marginalisée, dénigrée et bafouée. Au pays d'origine, ce sont les bidonvilles et le chômage qui l'attendent. Quel libre choix donc pour cette immigration attaquée de toute part sinon celui de la lutte unitaire pour la conquête des droits culturels, sociaux et politiques.

Loin de nous l'idée de rester inactif. Il faut mener la bataille sur deux fronts. En premier lieu, miner le capital dans les entreprises en descendant dans la rue contre toutes les exactions et ségrégations et d'autre part soutenir la lutte des ouvriers de nos pays. Seul libre choix possible.

Ce qui est paradoxal, mais tout aussi clair c'est qu'avant la crise, la bourgeoisie française et les classes parasitaires de nos pays s'attelaient à organiser un large flux migratoire allant des pays d'origine au pays d'accueil.

Aujourd'hui, que l'on soit jeune, femme immigrée, ou travailleur nous sommes la cible favorite du pouvoir français. Une fois rongé jusqu'à l'os, ce sera le tour des Français qui paieront la facture plus durement.

Aujourd'hui, c'est le racisme latent mais c'est aussi le racisme organisé et légalisé.

C'est aussi à n'en pas douter la ségrégation pratiquée par mairies interposées de la part du PCF à l'encontre de l'immigration. Aujourd'hui ensuite, c'est le contingent des sans papiers qui s'élargit impulsé par les lois Bonnet/Barre, etc...

Nous ne voulons pour exemple que le fait que des milliers de travailleurs hier en situation



Il y a un an, les associations d'étudiants et de travailleurs immigrés, appelaient à la manif du 10 mai.

régulière se retrouvent aujourd'hui clandestins. On peut citer d'autres exemples : les refoulements aux frontières, ou la situation ignoble faite aux jeunes immigrés. Ce qui nous paraît le plus frappant, et qui nous alerte c'est d'une part l'arbitraire exercé par l'administration française (raffles, l'enclavement et le bouclage des quartiers immigrés par la police) et d'autre part les pratiques qui dépassent les attitudes et qui sont pour le moins qu'on puisse dire racistes xénophobes (Montigny les Corneilles, Vitry) en un mot la politique du bulldozer du PCF. Face à tout ça les travailleurs immigrés ne sont pas restés inactifs ces der-

nières années : luttes dans les foyers sonacotra, lutte des sans papiers etc...

Aujourd'hui les luttes reprennent de plus belle et se veulent unitaires et le plus large possible. C'est dans ce cadre, que le MTI a lancé l'initiative du 4 avril en regroupant autour d'elle les syndicats, associations françaises de solidarité, et collectifs de quartiers, pour un large mouvement unitaire sur la base du mot d'ordre d'égalité des droits en vue de faire reculer le pouvoir et d'empêcher de relayer au second plan les luttes de l'immigration dans une conjoncture de crise.

Maison des Travailleurs Immigrés

Le P.C. en action

LES GITANS

La caravane passe... et les communistes aboient à Rosny sous bois (Seine Saint-Denis), le Maire lance un appel à sa population, un appel à soutenir la municipalité dans sa chasse aux nomades : « avec les communistes, exigez du Préfet qu'il fasse cesser le stationnement des nomades à Rosny, il sera responsable, si un drame éclate ».

On aurait pu croire que les hurlements racistes du PCF allaient cesser après l'affaire de Vitry et les bavures de Montigny-les-Cormeilles.

NANTERRE

Mais quelque part, tout le monde s'attendait à l'« élargissement de cette hystérie électorale ». Mais, nul ne prévoyait que les gitains allaient en subir les frais.

Après les immigrés, les Gitans, pourtant, ils votent, eux...

A Nanterre, le Maire PC veut mettre la main sur un club de jeunes : le club des Canibouts, et par le biais du journal « l'Eveil », ils accusent ce club d'être un repaire de pourvoyeurs de drogue.

GENNEVILLIERS

Le club des Canigouts, est un club pris totalement en charge par des jeunes immigrés, alors que la ville de Nanterre n'a jamais accordé la plus petite subvention à leurs activités.

A Gennevilliers, la rumeur PC (qui doit prélever la délation publique) annonce qu'un jeune immigré est un pourvoyeur de drogue... Alors qu'il s'agit d'un immigré, qui est actif dans le coin, et que son « anti-communisme primaire » a l'air de les déranger... A suivre donc...

II Immigrés et intérimaires

Les entreprises de travail temporaire ne cessent de se développer, de se multiplier. Elles connaissent un essor extraordinaire. Une extension qui va croissante. Chaque quartier a maintenant sa boîte d'intérim. Cette multiplication n'est qu'illusion. Quelques grandes entreprises contrôlent plus de 50 % du marché d'intérim. **BIS, ECCO.TT et MANPOWER** viennent en tête. Les profits réalisés sont considérables : malgré les lois de 1972 et de 1979 (qui se sont assignés comme objectif la protection des intérimaires), les boîtes d'intérim sont toujours maîtresses du jeu. La crise et le chômage aidant, le nombre de travailleurs touchés par l'intérim, ne cesse d'augmenter. A un rythme inquiétant, alarmant ...

Ne bénéficiant déjà, pas des mêmes droits, que leurs camarades français, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine, les immigrés dans cette nouvelle forme de gestion de la force de travail sont largement sur-représentés ...

Salem est un des 200 000 intérimaires qui parcourent la France tous les jours. De mission en mission, au service des entreprises de travail temporaire, il en a vu de toutes les couleurs. Faisant partie des nomades du travail de notre temps, on peut dire qu'il est très bien placé pour parler de ces nouveaux marchands, les négriers de la troisième révolution industrielle. Rejeté de l'école sans qualification-formation, Salem n'a depuis longtemps exercé que des petits boulots. Des formules hybrides, bâtarde, mi-travail, mi-liberté.

« Pour trouver du travail, c'était pas du gâteau. Je suis sorti de l'école à l'âge de 15 ans, sans diplôme, rien. Pendant une année, je traînais dans la rue, et le jour où j'avais décidé de m'y mettre, chercher du boulot, c'était très très dur. J'en avais marre des réflexions des parents et je ne pouvais plus supporter la misère, la déche. Mais ça n'a pas pour autant été simple. D'abord, je ne savais pas comment m'y prendre. Timide que j'étais, j'avais du mal à me présenter devant un patron et lui dire que je voulais travailler, c'était le cas d'ailleurs de tous les gars du quartier. La recherche d'un boulot prenait l'allure de balades interminables jusqu'au soir.

On partait à 2, 3 ou 4 copains. La main dans la main, on tournait et on se présentait chez différents patrons. On faisait presque tous les garages. A l'époque, on souhaitait tous travailler dans la mécanique. Mais échec après échec, on a fini par être convaincu qu'il fallait accepter n'importe quoi.

Mon premier boulot, je l'ai trouvé par le biais d'une boîte d'intérim et depuis, je ne fais que ça, intérim sur intérim. Le premier jour, c'était impressionnant, j'avais le moral à zéro. J'étais au bout du rouleau, j'avais pas un centime. Et ça, les entreprises de travail temporaire le savent. Parce que tu ne te pointes dans une boîte, en général, que lorsque toutes les portes sont fermées. Un vrai scénario je me rappelle, la secrétaire m'accueille, froidement. A peine si elle me donne une feuille de candidature à remplir et

Ni Salem ni Ahmed ne sont représentatifs des travailleurs intérimaires.

A Chausson Gennevilliers même, les salariés intérimaires O.S. sont moins payés que les travailleurs fixes qui effectuent le même travail (un O.S. gagne 4 000 F alors qu'un intérimaire ne touche que 3 000 francs sans compter le 13^e mois).

A Thomson CSF Levallois, même inégalité. Fini le temps où les entreprises de travail temporaire ne recrutent que professionnels qualifiés et employés de bureau assortis de conditions de déplacement et salaires élevés. Depuis 1970, l'intérim a changé de visage. Les ouvriers sont sur-représentés et en particulier les O.S. (cf tableau I).

En 1978, 2 intérimaires sur trois sont ouvriers (62,2 % des contrats et 69,3 % de la quantité de travail au 1^{er} trimestre 1978 selon le ministère du travail). Aujourd'hui, ces pourcentages sont maintenus. L'inégalité des salaires entre intérimaires et travailleurs permanents va croissante.

Le rapport Cousté (1979) révèle que non seulement 1,4 million de travailleurs ont transité par l'intérim en 1979, mais que les intérimaires, sont moins payés de 20 à 30 % que les autres travailleurs à qualification égale. Avant 1974, 2 % seulement des nomades du travail étaient payés au S.M.I.C. en 1975, ils étaient 30 % contre 8 % dans l'ensemble de la population active. Aujourd'hui, ils sont plus de 35 % à toucher le S.M.I.C.

Prochain article :
Les syndicats
et l'intérim

REPARTITION SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION DEMANDEE DES CONTRATS CONCLUS EN 1975 ET 1976

Niveau de qualification	Structure des emplois au 1/04/1976 %	Répartition des contrats conclus	
		1975 %	1976 %
- Ingénieurs et cadres	7,6	0,3	0,2
- Techniciens, dessinateurs, personnel d'encadrement	15,5	7,3	6,6
- Ouvriers dont	50,3	58,7	65,1
ouvriers qualifiés,	27,7	25,5	22,3
ouvriers non qualifiés et O.S.)	22,6	33,2	42,9
- Employés	25,8	33,6	28,0
- Divers	0,8	0,1	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Chômage et intérim

Rares donc sont ceux qui ont choisi l'intérim parce que rémunérateur, ou avantageux. L'intérim est plutôt comme un moyen de survie. Le chômage sur une longue période favorise incontestablement le travail intérimaire. On ne recourt aux entreprises de travail intérimaire qu'après de vaines recherches de boulot.

« Je fais de l'intérim à Chausson parce que c'est le seul moyen pour moi de trouver du travail, ça fait 3 ans que je travaille là en espérant que je vais être fixe, mais ça n'a pas l'air de venir. De toutes façons, j'ai pas le choix. Ça ou rien »

« J'ai pas choisi l'intérim, j'ai fait trente entreprises maintenant, et chaque fois, c'est l'angoisse. On ne sait jamais quand la mission va se terminer.

Résultat : j'ai fait mille métiers. J'ai bossé comme aide-maçon, menuisier, magasinier, O.S. et chaque fois, c'étaient les boulots les plus durs.

C'était ces conditions de travail ou le chômage ».

Les entreprises de travail temporaire puisent à volonté dans les chômeurs. Par le même processus elles entretiennent et créent aussi le chômage. Les demandeurs d'emploi deviennent leur terrain privilégié, elles sélectionnent et choisissent la force de travail la plus docile et la plus souple.

En 1976, déjà, une enquête réalisée pour le compte de l'Union Nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT5) révèle que 82% des intérimaires interrogés, considéraient l'intérim comme une solution transitoire et un moyen de trouver un emploi permanent. 10% et 20% seulement, sont embauchés à la fin de leur mission. En 1979, 166000 travailleurs dont 8300 jeunes de moins de 25 ans se sont inscrits à l'ANPE après la fin d'un contrat d'intérim.

Sous-payés, non qualifiés et contraints d'effectuer les travaux pénibles, dans des conditions de travail précaires et instables, l'intérimaire est de plus en plus marginalisé dans l'entreprise utilisatrice.

« A l'usine, on est pas considéré, on est perçu comme des ennemis, des marginaux qui ne veulent pas bosser. Des concurrents, des briseurs de grève. Ce qui est partiellement vrai. Mais nous n'avons pas le choix.

Je suis obligé de laisser une bonne impression, parce que je suis coincé. Si je fais une réflexion, ou si je ne plais pas au chef, je suis viré. Et quand je me pointe à la boîte d'intérim, on me dit : il n'y a plus

de travail pour toi. J'ai donc toujours intérêt à travailler sec ».

Deuxième marche du travail

L'objectif du capital est de mettre sur pied une nouvelle forme d'organisation du travail. Les travailleurs permanents occupent des positions clefs dans le procès de production, alors que les travailleurs intérimaires assurent des travaux secondaires. Objectifs : renforcer les contradictions entre travailleurs, tout en remettant en cause les acquis fondamentaux.

Il faut aussi entretenir une mobilité sectorielle, géographique et professionnelle du travail. L'intérim doit s'adapter à toutes les situations et exercer les tâches les plus répétitives et les plus parcellaires.

Entre deux missions, l'intérimaire se retrouve sans emploi. La durée moyenne d'une mission est courte. Elle varie entre 3 et 6 semaines. Pour bénéficier des droits d'allocation chômage, il doit remplir après chaque mission, un nouveau dossier d'indemnisation. Les conditions exigées sont plus importantes : 1000 heures de travail au cours de l'année écoulée, alors que 91 jours de travail suffisent pour un travailleur permanent. De ce fait, ils se retrouvent marginalisés et exclus des organismes comme l'ANPE et l'ASEDIC.

« Le statut d'un intérimaire est pire que celui d'un immigré. Dans l'entreprise, l'intérimaire n'a aucun droit. Et quand on est à la fois immigré et intérimaire, c'est la catastrophe. C'est la porte ouverte à la marginalisation, à l'expulsion, et à la maladie au sens littéral du terme ».

De plus, il existe des dispositions spéciales réglementant le travail intérimaire des immigrés. L'entreprise d'intérim doit l'inscrire sur un registre spécial. Un quota est même prévu. Ce pourcentage, par rapport à l'ensemble du personnel, est variable selon les secteurs d'activités économiques. Il est fixé à 10% dans les industries des métaux, 30% dans les accumulateurs et les câbles métalliques, 50 % dans la métallurgie et fonderie, 15 % dans la grosse mécanique et la petite chaudronnerie, etc ; L'infraction à ce pourcentage est sanctionnée par des amendes. La boîte d'intérim doit faire une déclaration au service de la main d'oeuvre de l'ANPE, ou à défaut à la mairie quand elle embauche un immigré.

Cette réglementation installe l'immigré dans l'insécurité totale. Désormais, il est aux portes de Hendaye ou Cerbère ...

Salah Alkortobi

« L'envie de pleurer et de tout casser »

Prêtre du diocèse de Lyon depuis 1978, membre du Mouvement pour une Alternative Non Violente (MAN) depuis la fondation de cette organisation, j'ai eu ma vie marquée par la rencontre du monde des jeunes Algériens de France voici déjà sept années. Habitant alors le quartier ouvrier de Gerland dans le sud-est de Lyon, je suis entré naturellement en relation avec eux, dans la rue et chez moi, avec plusieurs groupes de ces jeunes, partageant dès lors beaucoup de leur vie et recevant énormément d'eux, il va sans dire.

Avec eux, j'ai souffert de la ségrégation raciale dont ces jeunes sont très souvent les victimes dès leur plus jeune âge et des conséquences que celle-ci entraîne. J'ai vu, par exemple, avec colère que presque tous étaient mis dans « des voies de garage » à l'école, et qu'ils ne pouvaient ainsi prétendre à un vrai épanouissement personnel et collectif, ni à une formation professionnelle et à un emploi satisfaisants. J'ai vu ces jeunes avoir souvent honte de leurs parents, parce que ceux-ci avaient accepté l'exploitation en se taisant, mais aussi parce que la culture véhiculée par ces derniers n'a pu réellement droit de cité dans ce pays. J'ai vu mes amis ne pas pouvoir affirmer leur personnalité propre d'Algériens de France, être déchirés entre la culture transmise par leurs famille et la culture dite « française », parce que tout leur dit que si ils veu-

Il vit parmi nous tout un peuple que nous feignons de ne pas voir ; un peuple que nous méprisons ; un peuple nombreux dont les responsables de notre pays nient quasiment l'existence. Ce peuple, c'est celui des enfants d'immigrés, ceux que certains sociologues ont appelé la « deuxième génération », mais qui est surtout une nouvelle génération. Ce peuple de presque un million et demi de personnes, dont près de la moitié est de sang maghrébin, est volontairement confondu avec l'ensemble des « immigrés ». Et comme tous ceux à qui est accolée cette dernière étiquette, les membres de ce peuple sont, dans ce pays soi-disant de libertés, les « sans-droit » par excellence, quand bien même la plupart est née ici ou (et) a passé plus de la moitié de sa vie en France.

lent continuer à vivre ici, il faut « s'intégrer », tuer sa différence au lieu de la faire s'épanouir... disparaître ! J'ai vu les jeunes Maghrébins de Gerland et d'autres quartiers de Lyon ou de l'agglomération, se « débrouiller » comme ils le pouvaient pour trouver un peu de plaisir sinon de bonheur, parce qu'aucune « place au soleil » ne leur est réservée. Beaucoup en sont venus de la sorte à commettre des actes de délinquance (vols, essentiellement, mais aussi proxénétisme et trafic de drogues). Certains ont pensé pouvoir essayer la prostitution. D'autres boivent, se droguent, deviennent malades au plan psychique comme au plan physique...

J'ai vu la rage rentrée de mes amis après avoir subi des humiliations policières, simplement parce qu'ils étaient « frisés et bronzés » et qu'ils se trouvaient après sept heures du soir dans les rues, et avec eux j'ai eu plus d'une fois l'envie de pleurer et de tout casser...

...Accablé par les appels de désespoir, blessé à cause des amis qu'on m'arrache ou qu'on veut m'arracher, j'en suis donc venu, après avoir cherché et essayé bien d'autres moyens d'actions, à faire le projet d'une grève de la faim illimitée pour

que cessent enfin les expulsions des jeunes nés ou ayant passé plus de la moitié de leur vie en France, et pour que les jeunes qui ont été bannis puissent revenir.

... Il m'apparaît fondamental, en effet, de ne pas agir pour les gens, mais avec eux, même si tous ces problèmes de la vie entre ethnies et cultures différentes nous concernent très personnellement et très collectivement dès lors que nous ne voulons pas devenir des « petits Blancs d'Afrique du Sud » dans un système « apartheid » façon Giscard, Bonnet, Stoléru ou Peyrefitte.

...La grève de la faim illimitée à laquelle je suis décidé à me livrer n'aura de sens que si elle s'accompagne de prises de paroles et d'initiatives venant des Maghrébins de France eux-mêmes, et les contacts déjà pris me font penser que cela adviendra. Faire cette grève à la veille des élections présidentielles me paraît également important, si elle sert à rappeler et surtout à faire entendre la présence des « Immigrés » et de leurs enfants dans notre pays dans un moment où l'avenir de ce dernier et de ses populations peut être modifié.

Christian Delorme

Appel des jeunes

Les jeunes immigrés du quartier de Gerland, organisés dans le Comité Français-Immigrés, vous informent d'une grève de la faim illimitée, qui commencera le 2 avril à Lyon pour obtenir l'arrêt des expulsions de jeunes étrangers nés ou ayant passé la moitié de leur vie en France.

Il est important que cette grève réussisse et pour cela, nous espérons qu'un très grand nombre de jeunes nous rejoindra et mènera le combat avec nous.

Dans l'immédiat, pour nous coordonner et créer un collectif de jeunes, nous vous proposons de nous contacter au numéro suivant : 875 08 15.

Appel des mères immigrées

Nous sommes un groupe de mères immigrées du quartier de Gerland, nous sommes toutes concernées par les mêmes problèmes que nous avons avec nos enfants et maris causés par les lois du gouvernement, les difficultés avec les papiers, le racisme, le logement, les expulsions.

Il est de plus en plus difficile de trouver un logement, d'avoir du travail si l'on est immigré. Nos enfants ont de plus en plus de mal à avoir un métier ; la police leur fait des ennuis, et très souvent, leur font honte devant les copains français ; ils sont poussés malgré eux à faire des « bêtises » qu'ils payent très chères, d'abord par la prison, ensuite l'expulsion. Il peut aussi y avoir des expulsions sans faire de « bêtises », les papiers ne sont pas en règle ou le logement trop petit

pour toute la famille...

Nous sommes en colère devant toutes ces injustices et nous ne voulons pas baisser les bras, c'est pourquoi devant le projet de Christian (une grève de la faim illimitée contre les expulsions), nous ne pouvons pas nous taire, car c'est notre affaire à toutes de défendre nos enfants et nous vous demandons à vous, mères des autres quartiers, de vous joindre à ce projet qui nous concerne toutes.

Nous pensons bientôt nous réunir toutes, si vous êtes d'accord avec notre lettre, prenez contact auprès de : Pili du C.F.I. au 875 08 15 et Bernadette du C.F.I. au 861 22 60

A bientôt !

Un groupe de mères immigrées de Gerland

NOUS VOULONS VIVRE EN FRANCE

pour la reconnaissance de droits

pour l'arrêt des expulsions



grève

de la faim illimitée à Lyon

à partir du 2 avril. 69 rue Pasteur Lyon 7°

Le jeu des mille fronts

« Les paroles vraies ne sont pas belles, mais les belles paroles ne sont pas vraies ». LAO TSEU

Chers amis, bonjour ! De l'hémisphère gauche à l'hémisphère droite, quelques candidats joutent d'esprit et d'initiatives basement spectaculaires et s'acharnent particulièrement sur une cible qui dispose de moyens dérisoires de défense et qui a pour nom l'immigration ou pour employer la terminologie actuelle : les socio-politico-économiquement faibles. Dans l'hémisphère communiste, un fait a retenu l'attention cette semaine et a pour promoteur la section communiste de Veaux-en-Velin dans le Rhône. Les militants de ladite section ont réclamé dans un tract (on ne sait pas s'il a été rédigé sur papier velin) l'arrestation d'un « meneur de bande... connu des services de police... et auteur de nombreux méfaits ». Et comme par hasard, l'accusé et un jeune immigré puisqu'il s'agit de Hocine Benkhelifa, originaire du Maghreb. Signalons que le tract a conclu par un appel au vote de Georges Marchais, considéré comme le seul garant de la sécurité, qui illustre pleinement le côté électoraliste de la démarche communiste. C'est le cas de dire que la goutte (d'or) a fait déborder le vase (du déniement et de la délation). Un peu plus loin, à Rosny-sous-Bois, dans la Seine Saint-Denis, le maire communiste de cette localité s'en est pris aux gitans en clamant que leur trop grand nombre risque de provoquer des incidents. A jouer sur plusieurs fronts les communistes arrangent les affaires de la droite par leur tentatives de dresser les communautés les uns contre les autres, favorisant ainsi un certain eugénisme. « Il faut briser toutes les ségrégations » a écrit Marchais dans *Le Monde de la Musique*. Mais c'est déjà un refrain connu.

Dans l'hémisphère droite, Giscard, au cours de sa prestation à « Cartes sur table » (j'étais persuadé que c'était plutôt l'émission « Des chiffres et des lettres »), Giscard dont s'est proposé de ramener la population étrangère de quatre millions de personnes à deux millions d'ici à 1990 par la politique d'incitation au retour. Les critères et les conditions ont été vaguement définis et l'arbitraire ne sera que mieux maintenu. Aussi, notons-nous avec inquiétude, ce durcissement de la politique migratoire accentué par la suppression des allocations chômage à tout ouvrier immigré sans emploi. auparavant Giscard a dit que son poste de Président l'a empêché d'avoir des contacts directs avec la population, d'où le manque d'enthousiasme. La fonction (présidentielle) ne créerait plus l'orgasme ? Tout porte à croire mais toujours est-il que l'immigré, ballotté comme il est, reste encore le bouc... hémisphère.

Rabah MEZOUANE

La victoire de M. David Dacko

Depuis le 19 mars au soir, la République Centrafricaine a reconduit M. Dacko dans ses fonctions. Les résultats électoraux qui ont vu la victoire du président sortant ont été contestés par l'opposition. Les reproches qui sont faits au parti gouvernemental (Union Démocratique Centrafricaine) reposent sur

des faits ou des présomptions dont les preuves n'ont pas tous jours été fournies. La menace de troubles sociaux qui couvait sur Bangui a contraint le Chef d'Etat à décréter l'Etat de siège, telles étaient du moins les explications fournies par le ministre de la justice. La répression qui a suivi les actes de pillage a atteint un niveau de brutalité qui montre la mesure de la peur éprouvée.

La victoire relative de M. David Dacko (50,23 %) au 1er tour lui permet néanmoins d'exercer son leadership sur d'autres bases que la légitimité obtenue avant l'aide du gouvernement français. Ancien président jusqu'en 1965, année où il fut remplacé par Jean Bedel Bokassa, son cousin et le chef des armées, auteur du coup d'Etat dit de la « Saint Sylvestre ». L'analyse a posteriori des éléments sociologiques qui ont permis son maintien permet d'affirmer aujourd'hui, l'importance du choix des ruraux aux urnes. A l'opposé de M. Patassé, ils auraient vu en Dacko, le responsable du départ de J.B. Bokassa. Il faudrait y ajouter les sympathies des églises chrétiennes dont l'influence dans un pays, fortement christianisé, a pu percer dans l'opinion.

à Bouar depuis l'opération Baracuda hypothéquait l'impartialité de la France dans cette affaire, d'autant plus qu'elles ont servi à déménager manu militari des documents de la présidence d'un état souverain à l'ambassade de France ! On comprend alors la frustration des centrafricains, dont la volonté légitime de connaître la teneur de ces informations s'est accrue par le geste du pouvoir giscardien, geste qui ôtait son crédit - s'il en a un - à l'opération militaire ayant chassé l'insoutenable J.B. Bokassa. Le résultat est la suspicion dans l'opposition et l'utilisation certes facile de cet épisode, pour flétrir Dacko et l'accabler aux yeux de la population. Ce dernier a à son actif une ouverture politique débouchant sur le multipartisme, fait sans précédent

dans la république, encore que l'opinion différente y voit plutôt la victoire de la pression populaire qui a chassé le maréchal Bokassa. Lorsqu'on connaît le rôle du lien de sang et du régionalisme en politique africaine, on peut se féliciter de l'avènement d'une société politique qui tourne le dos à une culture politique « de clocher » puisque la victoire de M. Dacko n'est pas due au vote exc-

lusif de « l'ethnie » Mbaka, à laquelle appartiennent aussi feu Boganda et Bokassa lui-même. Ceux qui ont voté le président sortant lui ont donné un chèque en blanc pour raffermir les institutions impopulaires sous son prédécesseur et pour assainir une économie devenue, de l'avis de tous, le patrimoine personnel de l'ex empereur. Ceux qui ont perdu n'en contestent pas moins l'issue des élections, ce

qui explique les manifestations violentes qui ont suivi l'annonce de la victoire de Dacko.

L'échec de l'opposition et son amertume

Les scores électoraux en démocratie parlementaire sont censés - par définition - sanctionner un choix majoritaire dans un pays donné. Messieurs Abel Ngoumba a recueilli 1,42 de voix, François Pehoua 5,33 %, Henri Maïdou 3,23 % et Ange Patassé en tête avec 38,11 %. Ce dernier apparaît donc, au vu du scrutin, le chef de l'opposition, traduisant certainement le mécontentement d'une partie de la population. Détracteur de Bokassa - qu'il connaît bien - et hostile au gouvernement français, son intransigence et ses distances par rapport à Dacko lui ont valu l'estime des lycéens et des enseignants qui avaient résisté à Bokassa dont il fut pourtant le collaborateur quelques temps. Les manques de temps et de moyens ont - à coup sûr - joué dans l'insuccès de Ngoumba, longtemps exilé, et donc peu connu chez lui. Considéré comme « communiste dangereux », le clergé catholique et protestant lui a tourné le dos ainsi qu'à Patassé, jugé proche du lybien Khadafi. François Pehoua, dernier candidat aux élections, n'a pas fait mieux, mais il s'est joint aux autres pour dénoncer les irrégularités du scrutin. L'éclatement de l'opposition, l'absence des perspectives unitaires - était-ce possible ? - avant et pendant ces élections ont coûté cher aux candidats qui n'ont pas su ou pu personnaliser leur bataille dans une situation exceptionnelle. Patassé recueille la voix anti-Bokassa et anti-Dacko à Bangui, même et dans quelques provinces comme Bossangoa et Batangafo considéré comme les « fiefs » électoraux. Son amertume explique qu'il n'a pas empêché la jeunesse de la périphérie de Bangui dans les quartiers populaires que sont « Kur 5 » ou « Boy Arabe » - zones de contestation traditionnelle depuis Bokassa - de menacer le pouvoir et de saccager quelques magasins. La menace, jugée sérieuse par Dacko, explique sa décision de confier à l'armée la mise sur pied de l'état de siège. Il reste maintenant à savoir le programme de ce dernier et la formation de son gouvernement. Certains, comme Maïgou, négocieraient leur entrée dans la majorité tandis que les autres n'ont pas encore indiqué leur position vis à vis du gouvernement qui suivra. L'après Bokassa débute dans la fièvre mais Dacko bénéficie de la légitimité pour pouvoir rallier à lui d'autres couches de la population s'il arrive à relever quelques défis économiques et politiques dans son pays.

L.L.L.



Le Consensus du Statu Quo et de la stabilité

Pour l'Etat français et les gouvernements d'Afrique Centrale dans leur majorité, l'élection de Monsieur Dacko est un élément de stabilité dans la région. La situation régionale caractérisée par le conflit du Tchad voisin, le repli des forces françaises hors de Ndjamena et à l'intérieur, le risque sérieux de contestation violente demandaient sans doute un retour au calme souhaité par les gouvernements voisins, qui, s'ils n'ont pas regretté le limogeage de J. B. Bokassa, avaient tout à craindre du « vide » qui a suivi et la dynamique sociale impulsée par la population. C'est une assurance de continuité et un succès pour le pouvoir français qui ne pouvait pas laisser tomber une personnalité qu'il a lui-même ramenée au devant de la scène. Une « bonne affaire » aussi dans la mesure où la réussite de ce gouvernement stoppait la revendication populaire intéressée par un jugement sans limites de l'ère Bokassa et des hommes qui se sont compromis avec lui. Ainsi, Monsieur Gueret, démis de ses fonctions du ministre de la justice parce qu'il aurait manifesté un zèle excessif dans l'enquête sur Bokassa et son entourage. Désormais, hors du pouvoir, il a créé le MDI (Mouvement pour la Démocratie et l'Indépendance). La présence des forces françaises stationnées à Bangui ou

Brèves Brèves Brèves Brèves

Réunion

Dimanche 29 mars, la conférence nationale du Parti Communiste Réunionnais (autonomiste) a décidé d'appeler à voter pour Marchais, candidat du PCF. Les raisons de cette décision seraient que les militants communistes réunionnais trouvent en Marchais le seul candidat anticolonialiste. En fait, cette décision est une confirmation de ce auquel s'attendaient les observateurs. D'ailleurs dix jours avant cette conférence, P. Vergès, secrétaire général DU PCR, avait envoyé un message à l'émigration réunionnaise en France qui lui demandait de voter pour le candidat communiste. A la différence des autres PC des DOM aucun courant abstentionniste ne semble s'être manifesté au sein du PCR. Il faut dire que le problème national et la répression ne se manifestent pas avec autant d'acuité à la Réunion qu'aux Antilles. Cette décision officielle confirme les bonnes relations entre le PCR et le PCF. Elles s'étaient déjà manifestées avec éclat quand en 79, le PCF offrit à P. Vergès un poste de député au parlement européen.

Il est loin le temps où ce même P. Vergès se faisait le champion du nationalisme

réunionnais et de l'internationalisation des conflits larvés qui existent dans les dernières colonies françaises.

Guyane

M. Lanneberg, membre de l'Unité Guyanaise (nationaliste-indépendantiste) a été arrêté le vendredi 27 mars. Il semble que cette arrestation entre le cadre de l'enquête de la Cour de Sureté de l'Etat au sujet des divers attentats anticolonialistes réalisés dans ce pays. L'arrivée à Cayenne du juge d'instruction de la C.S.E. fait que l'on se demande si M. Lanneberg ne rejoindrait pas d'ici peu les cinq guyanais emprisonnés depuis neuf mois à Fresnes.

Grenade

L'an II de la révolution qui avait renversé en 1979 E. Gairy et ses « mangoustes » (tontons-macoutes locaux) a été fêté avec éclat. En deux ans, les réalisations sociales et économiques visant à un progrès social et une autosuffisance ont été nombreuses. Grenade est aujourd'hui membre du bureau des « non alignés » en dépit de sa petitesse (600 km² - 90 000 habitants). A l'occasion des fêtes de la révolution, le leader du « new jewel Mouve-

ment » et premier ministre, M. Bishop a dénoncé les pressions et chantages de l'Occident quant à l'aide économique. Un des derniers cas de ces pressions est l'arrêt provisoire de la communauté Economique Européenne à la construction d'un aéroport international, suite aux admonestations de l'administration Reagan.

Emigration

Suite aux derniers événements ayant eu lieu en Guadeloupe et Martinique, les organisations anticolonialistes de l'émigration antillou-guyanaise en France multiplient initiatives et manifestations. Le 4 avril aura lieu à l'ACECA (177 rue de Charonne 75011) un meeting organisé par l'Association Générale des Etudiants Guadeloupéens. Le Comité Permanent Antillo-Guyanais de lutte contre la répression a annoncé dans un communiqué de presse son intention de tenir prochainement meeting et manifestation. Ce Comité regroupe les PC guadeloupéens et martiniquais, le Groupe Révolution Socialiste, le Regroupement de l'Emigration Antillaise, la Section-émigration du PPM et une amicale de Bobigny.

GADELOUPE :

Des questions quant à l'avenir

La grève générale du 30 mars dernier lancée par la totalité des syndicats guadeloupéens et soutenue par l'ensemble des partis anticolonialistes de ce pays, a été un grand succès. Elle avait pour but de démontrer la solidarité dont bénéficient les quatre Guadeloupéens transférés en France pour leur éventuelle appartenance au Groupe de Libération Armée. La grève aurait touché 50% du monde du travail selon le patronat et la préfecture et 80% selon les organisations syndicales. Le temps fort de la journée a été marqué par un immense défilé à Pointe-à-Pitre. Après les violences policières et les arrestations de manifestants, on pouvait craindre une répétition des événements. Cette fois-ci le pouvoir a préféré le mépris à l'affrontement. Pendant tous les jours précédant la grève, la radio et la télévision officielles ont fait silence sur l'appel des organisations syndicales en ne parlant aux Guadeloupéens qui s'en moquent pour la plupart que des dernières diatribes de la campagne présidentielle.

Aujourd'hui la question qui se pose est de savoir la suite que revêtira la mobilisation populaire. Il serait étonnant qu'elle retombe rapidement comme semble le souhaiter le colonialisme qui a besoin d'une paix pour organiser les élections présidentielles. L'arrestation des quatre membres présumés du GLA est intervenue dans un contexte de crise économique et sociale accentuée par les résultats désastreux de la dernière campagne sucrière. En plus la popularité des inculpés est très importante particulièrement au sein de la jeunesse. Enfin, le pouvoir dans la logique répressive continue à rechercher les autres membres du GLA. Un professeur de philosophie est actuellement en garde à vue et risque de rejoindre les quatre emprisonnés de la Santé et Fleury-Mérogis. Mais les technocrates français de la préfecture ainsi que les adeptes de la départementalisation craignent que de nouvelles arrestations déclenchent une révolte aux conséquences incalculables.

Le problème est au niveau politique. En dépit des démarcations unitaires entre les deux grands courants anticolonialistes (Union Populaire de Libération de la Guadeloupe et Parti Communiste Guadeloupéen) et leurs satellites, il est peu vraisemblable que cette unité se maintienne. D'ailleurs l'élection présidentielle va rapidement faire réapparaître les divergences. En appelant à voter Marchais, le PCG risque de se mettre en posture d'accusé au sein

du mouvement anticolonialiste qui refuse de participer aux élections. Le risque est d'autant plus facile que cette décision a été acquise au sein du CC DU PCG à une faible majorité. Les conflits au sein du PC ne datent pas d'aujourd'hui ; déjà lors du dernier congrès, la minorité indépendantiste s'était vue dépossédée d'importants postes de direction qu'elle détenait.

L'UPLG isque de connaître aussi des problèmes intérieurs. Les derniers faits ont été un démenti cinglant à l'analyse de la direction de l'organisation qui voyait dans les attentats du GLA des provocations des services spéciaux français. L'appartenance d'un des inculpés à une organisation proche de l'UPLG et la personnalité des arrêtés montrent à l'évidence ce que l'on supposait déjà : l'existence de divergences au sein de l'organisation indépendantiste au sujet des voies et moyens à emprunter pour mener la libération nationale. Il est certain que les hommes ou les courants qui dirigent actuellement l'UPLG ont tendance depuis quelques temps d'une part à adopter une démarche d'interlocuteurs sérieux et crédibles du colonialisme et d'autre part à intensifier une attitude hégémonique et sectaire dans le mouvement anti-colonialiste. Attitude difficile à admettre aujourd'hui par les militants de la base. Le changement d'attitude lors des arrestations ne peut pas poser des interrogations intérieures quant à la tactique à définir pour l'avenir. Ceci est d'autant plus certain qu'il semble que l'UPLG ait décidé de s'implanter plus concrètement au sein des communes du pays. Cette prise directe avec la base ne sera sans poser des problèmes.

On voit donc que si les conditions d'une mobilisation populaire sont remplies, les divergences entre les partis, les débats en leur sein, l'absence de tactique et de stratégie clairement définie risquent d'entraîner une démobilisation et de faire le jeu du pouvoir.

Cette analyse est sans doute sommaire. Plusieurs éléments nous restent inconnus, surtout en ce qui concerne l'UPLG dont la semi-clandestinité implique obligatoirement le secret sur les problèmes intérieurs. De plus cette analyse est un point de vue personnel. Ceci sous-entend que quiconque, que tout groupe ou organisation a le droit de la critiquer ou de l'amender. Sans Frontière est ouvert à toutes les contributions.

NEG MAWON

ILE MAURICE :

Les déportés de Diego en mouvement

La question de Diego-Garcia est l'affaire la plus épineuse de la vie politique de l'île Maurice. Soigneusement étouffée pendant de longues années, elle ne cesse de réapparaître au grand jour depuis trois ans avec les déportés de Diego qu'on appelle les Ilois qui végètent dans d'ignobles longères, abris de taules. Les Ilois et leurs familles sont à peu près 1 500. Ils exigent depuis plusieurs mois des indemnités et des dédommagements ou bien le retour à Diego-Garcia. Le 16 mars, huit femmes « illoises » ont commencé une grève de la faim sous des tentes au Jardin de la Compagnie. Vendredi une manifestation de soutien a été violemment réprimée par la police mauricienne. Sept femmes ont été arrêtées en vertu du « Public Order Act ».

Les femmes illoises ont quitté leur bidonville le 16 mars. Deux cents femmes en colère ont parcouru la capitale de l'île Maurice brandissant des pancartes exigeant leur retour à Diego et le versement des compensations. Après s'être heurtées à un cordon de policiers en armes qui protégeait l'immeuble de la

« haute-commission britannique » qu'elles voulaient investir, elles ont dressé des tentes dans les allées du Jardin de la Compagnie. Huit d'entre elles ont entamé une grève de la faim illimitée.

Les Iloises réclament au gouvernement mauricien les trois millions de roupies de compen-

sations qu'il leur doit et au gouvernement britannique huit millions de livres sterling comme solde de toute compensation due par la Grande-Bretagne aux habitants de l'archipel des Chagos déportés à Maurice. Enfin elles affirment qu'en aucun cas le versement de ces compensations ne doit aliéner leurs droits de retour à Diego.

Côté mauricien, un haut fonctionnaire M. Binot Bachat préside le comité mixte mis en place depuis deux ans pour indemniser les réfugiés de Diego. A la fin de l'année il avait annoncé qu'il ne restait que deux millions de roupies dans la caisse du Fonds destiné aux Ilois. Or, 582 Ilois n'avaient au 30 novembre pas touché les 20 000 roupies que le gouvernement avait débloqué l'année précédente. Pourtant les autorités mauriciennes ont touché cet argent. L'opposition MMM et socialiste, qui avait interpellé le ministre des finances en son temps, se souvient de sa réponse : « Les Ilois n'ont pas besoin d'argent, ils vivaient de la cueillette des cocos et de la pêche. Ce sont des primitifs ».

Côté britannique, une proposition a été faite. Les Ilois ont en effet reçu une lettre d'un avocat londonien, Me Bernard Sheridan qui leur offre 1 250 000 Livres. S'ils acceptent, il leur garantit par un acte notarié qu'en aucun cas, cette acceptation ne les obligera à renoncer à leurs droits de retourner à Diego-Garcia.

Le premier ministre mauricien, sir Ramgoolam est actuellement à Londres. Il doit s'entretenir de ce problème avec Mme Thatcher. Sous les pressions de l'opposition et de l'opinion mauricienne il s'est prononcé pour une renégociation des conditions de la location de Diego-Garcia. Le nouveau président américain a fait savoir qu'il était disposé à embaucher des Mauriciens sur la base US de Diego. Cette promesse vise à apaiser le climat dans une période où le chômage s'accroît vertigineusement à Maurice. Quant à une renégociation qui aboutirait à une rétrocession des territoires de l'archipel des Chagos à Maurice, il semble bien que Mme Thatcher n'y soit pas disposée.

Vendredi dernier, les femmes illoises ont à nouveau manifesté dans le centre de Port-Louis. Cette fois-ci la police a chargé et blessé plusieurs d'entre elles. L'application du « Public Order Act » a permis le maintien en détention de sept femmes arrêtées au moment des affrontements. Parmi elles, Charlesia Alexi, membre du comité mixte, Tatiana Millett et Rajini Kistna Samy.

B. LEHEMBRE



Printemps fasciste, les librairies brûlent

Le 9 mars, dans la soirée, un commando d'extrême-droite incendiait la librairie Jonas. Cet attentat s'ajoute aux 24 autres qui, depuis décembre 1975, ont frappé des librairies, journaux ou cinémas sortant, pour une raison ou pour une autre, de la « norme » (le dernier en date, étant celui de la Librairie Parallele, rue du Faubourg Saint-Honoré, qui a eu lieu dans la nuit du 27 au 28 mars). Sans Frontière a rencontré Sabine, qui, avec Henri, s'occupe depuis 1957 de la Librairie Jonas. Pour rouvrir, Jonas a besoin d'argent, mais aussi de bras et de sympathie : allez les voir ou téléphonez-leur (14 rue de la Maison-Blanche, 75013 Paris, tél. : 535 25 96).

SF : Peux-tu nous parler de Jonas avant l'attentat ?

S : C'est une longue histoire... C'est une librairie qui a ouvert en 1957, disons, plutôt dans le but de rassembler les gens d'un quartier : on a pensé que la librairie était finalement l'endroit qui permettait peut-être le plus facilement de faire que les gens se rencontrent. Au point de vue structure, elle a été conçue de manière à pouvoir se transformer au fond en salle de réunion, il y a des panneaux d'exposition, une cave dans laquelle on peut faire des veillées. Dès le départ, c'était déjà un point de rassemblement.

Au début, on faisait des choses qui étaient peut-être plus culturelles au sens large du mot, On faisait des débats dans la cave, sur la chanson ; il y avait des auteurs-compositeurs qui venaient ; des auteurs de bouquins venaient également ; pendant plusieurs années, il y a eu des ateliers d'enfants qui fonctionnaient dans la cave le jeudi. On a toujours été actifs dans les groupes de quartiers.

SF : Qui venait vous voir ?

S : Le quartier a beaucoup changé. Il était très populaire au début, puis il y a eu les tours et une population plus « classes moyennes ». Même au départ, nous avons eu beaucoup de contacts. D'abord, nous faisons livres et disques à égalité (maintenant, nous faisons plus les livres), et justement les disques, c'était une clientèle assez populaire, qui participait plus ou moins à nos activités, cela dépendait.

On a une autre forme de relation intéressante avec les gens qui viennent chercher des livres : on a toujours fait les livres scolaires, ce qui fait qu'on touche un certain nombre de gens : contacts avec les écoles, les lycées... Disons que ce n'était pas une librairie marquée au niveau où on dit : « Il y a des intellectuels ». Non, je crois justement que c'était une librairie où il y avait un peu de tout.

SF : Tu as dit qu'au début, vous étiez plutôt axés sur le « culturel ». Cela sous-entend que maintenant, vous faites autre chose ?

S : Oui, mais il faut dire qu'entretemps, on s'est davantage politisés, c'est sûr. Par exemple, on a beaucoup milité au niveau de la guerre d'Algérie. Et cela, c'était un moment où on a eu beaucoup de contacts avec les algériens du quartier. Quand il y a eu la fête pour l'indépendance, on a été invités absolument partout, dans tous les bistrots,

pour manger le couscous. Cela nous a même étonnés, car nous ne pensions pas être aussi connus dans ce milieu-là. Je pense qu'à ce niveau-là, il y a une mémoire collective, parce que les algériens du quartier nous achètent peu de livres, mais continuent à venir nous voir, et même quand ils habitent un peu plus loin comme Ivry ou Vitry...

Nous avons milité au PSU très longtemps, de 60 à 72. Etant donné que c'était un lieu ouvert, venaient tous ceux qui avaient envie de discuter. On a fait des kermesses et autres choses comme cela. C'est sûr que, quand on a quitté le PSU, cela lui a fait très très mal de perdre un lieu comme celui-ci sur un quartier. C'était en 72, au moment où la Fédération de Paris était une fédération tapageuse, on lui a demandé de se réinscrire personne par personne. Plus de la moitié de la section du 13e (une cinquantaine de personnes) est partie.

Nous avons continué sur le plan local. Il y avait les luttes sur le transport, sur le logement... Il y a eu des grèves de petites boîtes qui ont été bien popularisées... Il y avait sur le 13e beaucoup de choses liées les unes aux autres. Sinon, en 72, il y a eu les groupes femmes ; j'ai été très active dans les groupes femmes, cela aussi a marqué beaucoup la librairie. On a toujours continué à avoir des débats et à diffuser les revues militantes : on a fait des débats de style différents suivant ce qu'on nous demandait.

Au niveau de l'implantation dans le quartier, c'est au moment de l'attentat qu'on s'est rendu compte que cela voulait dire quelque chose. Ces dernières années, on était assez découragés : c'est un travail très dur, et on avait l'impression qu'on se donnait beaucoup de mal pour pas grand-chose. Et l'attentat nous a permis de nous rendre compte qu'on représentait quelque chose.

Même les gens du quartier qui ne réfléchissent pas beaucoup politiquement, quand ils ont vu la librairie, cela les a fait réagir. Des gens qui n'achetaient pas de bouquins sont venus : certains ont proposé de faire des travaux pour nous. On a vu aussi beaucoup de copains qu'on n'avait pas vus depuis longtemps.

SF : Cet attentat s'est produit le 9 mars, vers 20h30, comment cela s'est passé ?

S : C'est un attentat qui a détruit près de la moitié de la



librairie. C'était complètement inattendu : il n'y a pas eu de menaces ni par lettre, ni par téléphone. Il a été revendiqué par un groupe d'extrême-droite, le Comité de Répression Anti-Marxiste (C.R.A.M.), qui a déjà incendié le cinéma Saint-Séverin (cinéma militant qui a passé « la Bataille d'Alger »). Il y a quatre jeunes qui ont été aperçus par les voisins, mais c'est tout ce qu'on sait. La Police Judiciaire est venue.

Mais quand notre avocate s'est portée partie civile pour nous, on lui dit que le juge n'était pas encore nommé. Nous pensons qu'il est important de se porter partie civile pour que la lumière soit faite, et important aussi de se lier avec les gens qui ont été agressés récemment.

SF : Oui, parce qu'il faut replacer cet attentat dans toute une série d'agressions similaires visant des librairies ayant une « pratique un peu « différente ».

S : Nous, on le remplace nettement, parce que, quand on fait la liste des librairies attaquées, que ce soit par des groupes qui se dénomment C.R.A.M., ou autre, cela part du même mouvement. Par rapport à ton

journal, il faut dire que des librairies comme la Librairie arabe ou la Librairie Palestiniennne ont été plusieurs fois attaquées, le directeur de la Librairie arabe a été tué. C'est quelque chose qu'il est important de relier, ainsi que le fait qu'on démolisse des cinémas où on passe des films sur la Guerre d'Algérie ; de même pour les attentats racistes : tout cela relié prend sa signification véritable qui n'est pas celle de « faits divers isolés ».

SF : Justement, dans la presse et autres médias, c'est un peu sous cet angle qu'on a présenté les choses, et encore, quand on en a parlé !

S : Il y a eu deux flash à la radio le soir même ; dans les journaux, il y a eu un entrefilet dans le Monde et un dans France-Soir. Alors que de toute évidence, si les journalistes voulaient prendre conscience de la signification véritable de tout cela, il y aurait autre chose qu'un

entrefilet. Parler de ces attentats comme de « faits divers isolés » leur ôte toute importance. Beaucoup de gens nous disent : « On n'était pas au courant ». On n'en a pas entendu parler...

SF : Et maintenant, que va devenir Jonas ?

S : Nous, ce qu'on veut, c'est rouvrir le plus vite possible ! Ne pas rompre non plus le contact avec le quartier ; c'est pour cela qu'on préfère vendre ici nos livres abîmés plutôt que de les solder complètement. On reste présent sur le quartier pour faire savoir ce qui se passe : c'est aussi le but de cette semaine de vente et du gala qu'on veut organiser.

Sur le plan financier, on va avoir de très gros problèmes.

On va être remboursés un minimum pour le matériel et les livres, mais pas pour les 4-5 mois de fermeture. Je pense qu'on pourra préparer la rentrée scolaire, début septembre.

SF : Vous avez décidé de vous unir avec les autres librairies qui ont subi des agressions ou attentats.

S : On l'avait déjà fait un peu spontanément avant l'attentat, mais là on le fait de façon plus organisée : on fait des réunions régulièrement, on a regroupé des gens qui avant n'y venaient pas. Il ne s'agit évidemment pas de constituer des groupes d'auto-défense, mais de

faire la lumière sur l'activité de l'extrême-droite, d'agir au niveau de la justice, de populariser ce qui se passe et de remuer les éditeurs. On veut aussi s'organiser au niveau de la solidarité pour que toutes les librairies détruites rouvrent le plus vite possible. Beaucoup de tâches donc, pour lesquelles il faut se regrouper.

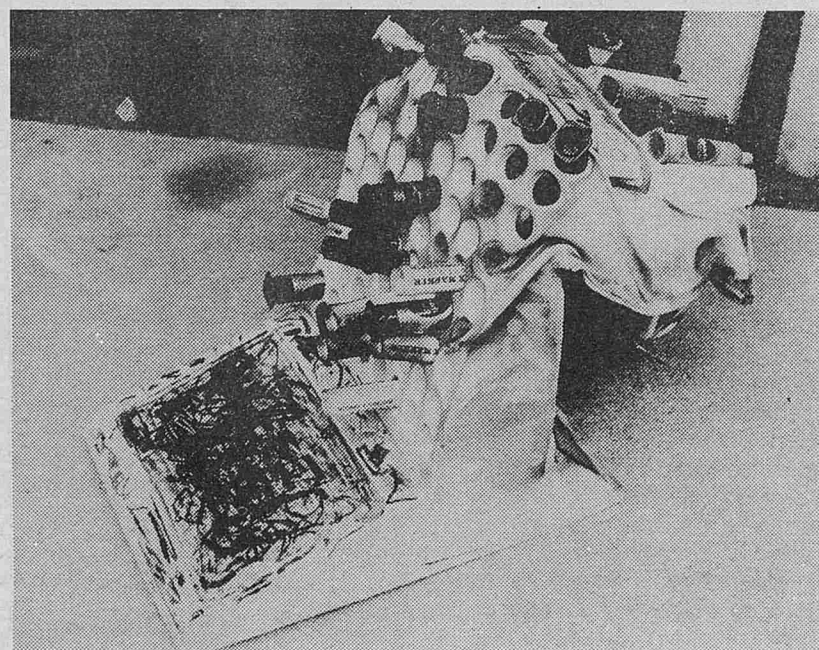
SF : La conclusion de tout cela ?

S : On n'est pas une librairie « super gauchistes » il y a une multiplicité des sensibilités autour de nous, et cela, c'est quelque chose que l'on ressent très bien en ce moment : les gens du quartier nous disent : « Pourquoi ils vous ont fait cela ? ». Pour eux, nous étions une bonne librairie, ils n'ont pas compris. C'est une occasion de leur expliquer que ce n'est pas un hasard si finalement, les gens qui sont simplement ouverts et qui ne vendent pas n'importe quoi, peuvent être beaucoup plus dangereux que ceux qui ne vendent qu'un certain type de littérature.

Pour nous, le bilan est négatif dans la mesure où on prend conscience de ce que cet attentat représente, mais il est très positif dans la mesure où on voit qu'en de telles occasions, les gens se réveillent vraiment. Bien sûr, tout ce qui est suscité par des émotions est éphémère, mais je pense qu'entre la première réunion où les gens nous ont manifesté leur sympathie, et la deuxième où c'était des gens qui avaient envie de travailler, la proportion est bonne. Moi, je ne suis pas du tout pessimiste à ce niveau là, car je pense que si on arrive à garder un esprit ouvert, exempt de toute politique boutiquière, le bilan est très très positif au niveau de la solidarité et je n'en espère pas tant.

Cela nous donne du courage, parce que nous n'en avons plus tellement : c'est un métier très dur, on ne gagne pas tellement sa vie, on a parfois l'impression que les gens ne se rendent pas compte du mal qu'on se donne. En conclusion, on pourrait dire que l'attentat a pleinement réussi au niveau matériel, mais qu'il n'a pas réussi à nous faire taire.

Propos recueillis par
Jibé



FEMMES DE TUNIS :

Notre « 8 mars » à nous !

A l'occasion du 8 mars : journée internationale de la femme, le Club des femmes Tahar Hadad de Tunis (1) a organisé deux journées de débats publics autour du thème « les femmes et le travail » (en Tunisie).

Après un exposé sur l'histoire du 8 mars et des différents mouvements de femmes qu'il a occasionnés à travers le monde, les sujets suivants ont été abordés et débattus les après-midi du samedi et du dimanche 7 et 8 mars.

- « La femme tunisienne et la fonction publique »

- « La femme tunisienne et le code du travail »

- « la scolarisation de la femme tunisienne et sa formation »

- « la présence de la femme dans les différents secteurs de l'activité économique ».

Parallèlement, et dans le cadre de cette manifestation, a été organisée une exposition variée, comprenant :

- des caricatures
- des livres sur la femme et récemment parus
- des documents sur la femme paysanne

- des coupures de journaux concernant les femmes et le travail

- à l'entrée et à côté d'une affiche préparée à cette occasion, se trouvait le manifeste du 8 mars.

Dans la première intervention, 3 aspects ont été abordés.

- l'origine de la commémoration du 8 mars et des différentes manifestations qui ont eu lieu dans le monde à cette occasion : cette journée a donc été depuis près d'un siècle une journée de lutte pour les femmes.

- durant ce siècle, les mots d'ordre lancés par les femmes ont énormément évolué et certaines choses ont été obtenues

- le 8 mars 1981 : le problème de la femme reste encore entier, avec de légères améliorations de sa condition : avortement, planning, droit au travail, législations.

En Tunisie, à côté de ces problèmes communs, la femme est en face de problèmes spécifiques : révision du Code du statut personnel, encouragement du retour de la femme au foyer par la proposition de la mi-temps.



Les deux interventions qui ont traité de la femme tunisienne et de la fonction publique, la femme tunisienne et le code du travail, il a été précisé surtout que la loi en vigueur ne mentionne aucune distinction, ni de salaire, ni de modalité de recrutement. La femme tunisienne peut théoriquement accéder aux mêmes emplois et a les mêmes chances. Son travail est géré par le même kCode que celui de l'homme ; il ne contient aucune mention spéciale aux femmes.

Mais à cette égalité juridique, ne correspond nullement une réalité objective. Cette dernière est par contre marquée par :

Une faible proportion de l'emploi féminin

- cet emploi, quand il existe (surtout dans les catégories C et O), a une localisation particulière. En effet, les femmes se trouvent dans certains secteurs déterminés : dans la fonction publique, par exemple, elles sont nombreuses dans l'enseignement : du premier degré, surtout, et dans le corps médical : on les trouve dans des postes subalternes. Il est rare de trouver les femmes dans des postes de direction. Souvent, on leur accorde les fonctions qui font appel à leur sens de la maternité et à « leur sensibilité féminine » : quand elle est juge, par exemple, elle s'occupe surtout d'affaires relevant du statut personnel ou du droit de l'enfant.

A côté de ces aspects, il y a le fait qu'on garde toujours un regard de dédain pour le travail de la femme.

En Tunisie, actuellement, on parle même d'accorder le travail à mi-temps aux femmes qui le veulent (suivant la loi de la Fonction Publique de 1968). Cette solution est préconisée pour résoudre en partie le chômage (des hommes bien sûr) : on sous-entend et on déclare très haut le plus souvent d'ailleurs : les femmes prennent les places des hommes. On veut donc par cette mesure, ramener encore plus la femme à son rôle traditionnel :

c'est donc une menace grave portant sur son droit au travail et une entorse sérieuse à l'égalité prônée. Vu tous ces problèmes, vu les difficultés de la femme dans son travail et leur spécificité, il a été suggéré la formation d'une commission syndicale, qui s'occuperait de questions intéressant les femmes.

Cette proposition a été d'ailleurs débattue et souvent écartée dans les discussions qui ont suivi les interventions même par les femmes.

Dans les interventions qui ont porté sur : « la scolarisation de la femme et sa place dans l'enseignement » ainsi que « la présence de la femme dans les différents secteurs de l'économie et de la production », il a été précisé que la scolarisation des filles malgré des progrès, reste en deça de celle des garçons : inégalité à l'entrée, différence dans l'orientation (les filles vont surtout vers les filières profes-

sionnelles et courtes), un faible pourcentage de femmes accède à des études universitaires.

Comme conséquence à ces constatations : la part de la femme dans la population active est faible : un cinquième qui se trouve essentiellement dans les industries manufacturières et de transformations ou aides familiales.

Dans ces conditions, la femme ne contribue que très peu au Produit Intérieur Brut : 17 % : ce qui la confirme encore dans un rôle secondaire.

L'exposé de ces idées est basé sur les documents législatifs et les statistiques officielles. Les interventions avaient plutôt l'aspect de conférences universitaires.

Cette démarche a fait qu'ont été négligés des aspects très importants de la question, à savoir : le rapport de la femme à son travail, ce qu'il représente pour elle et en quoi contribue-t-il à son émancipation ? Est-il à lui seul suffisant pour assurer sa libération ? Tant de questions !

Dans ce cadre : un club de femmes en Tunisie, et non mixte, et à cette occasion, il aurait fallu plus que jamais, exprimer avec force et insister sur la double responsabilité de la femme qui travaille en dehors du foyer.

Il aurait fallu crier pour la valorisation du travail ménager, considéré jusque là avec dédain et qui a été un des facteurs importants de la discrimination.

Il aurait fallu dénoncer le fait que même dans le travail, lorsque la femme accède à un poste de responsabilité, le regard porté sur elle change très peu, sinon pas du tout : il reste lourd de mépris et de sous-entendus.

Il aurait fallu insister sur le fait que le système social, notre éducation font qu'une sélection se dessine déjà très tôt, dès l'enfance. Elle se renforce petit à petit. Une fois devant le travail, malgré la loi du travail, les chances sont inégales et incomparables, en dehors de toute compétence et de toute formation : les blocages au niveau des mentalités sont tellement forts que le travail, la productivité et l'initiative sont loin de suffire pour donner à la femme le bien être, l'épanouissement et la sécurité dont elle a besoin.

Cet aspect profond et fondamental de la condition de la femme a malheureusement manqué aux interventions qui étaient, en général, rigoureuses avec beaucoup de chiffres, se référant souvent aux documents officiels, quoique dans la partie juridique, une omission sérieuse fut faite : les conventions internationales en matière d'emploi féminin. Aucune allusion n'a été faite concernant le sous-emploi de la femme fonctionnaire : sous-employée, elle utilise le temps à des préoc-



cupations plutôt extra-professionnelles. Ce qui accentue naturellement la dévalorisation de ses services.

Cette animation a été certainement positive, nous espé-

rons quand même que les prochains « 8 mars » nous permettront d'être plus nombreuses, encore plus féministes.

Samia B.

ATLANTA :

L'indifférence au droit à la vie

Pour se blanchir un peu et se donner bonne conscience, les médias ont tartiné, de manière ponctuelle, sur les odieux assassinats d'Atlanta. C'était à qui n'avait pas filmé les visages, égarés d'effroi ; à qui n'avait pas photographié cette indicible terreur qui mine les familles touchées ; à qui n'avait pas écrit sur l'ambiance d'angoisse qui pèse sur la Communauté noire d'Atlanta. Les pouvoirs publics pour ne pas être en reste, crient leur indignation et offrent des primes alléchantes de plusieurs centaines de milliers de \$ - que voulez-vous, dans une société vouée au culte de l'argent. Ce n'est pas tout : les personnalités y vont aussi de laus d'indignation et manifestent leur solidarité en organisant un gala de soutien (vous vous rendez compte !!!) dont le bénéfice irait aux familles des victimes - pour payer des sépultures décentes aux 21 petits nègres.

En plus de la police d'Etat, on a mobilisé le FBI. C'est rassurant ; quand on sait la sympathie générale qu'éprouve le FBI pour le milieu noir. Vous vous souvenez de l'été dernier, à Miami. Tragique Marienbad américain avec quelle célérité, les forces de l'ordre ont bouclé le ghetto noir de Miami. Où en est l'enquête ? Au bout de 21 meurtres et 3 disparitions, tout ce que la police trouve à dire, c'est qu'il semblerait qu'il y aurait plusieurs meurtriers possibles ; et puis que les gosses noirs d'Atlanta n'ont qu'à faire attention à qui

ils causent dans la rue : ils sont quand même assez grands, non ? Donc, s'il y a plusieurs coupables et que quelques uns sont arrêtés, les autres pourront continuer à faire le nombre élevé des gosses des familles surpeuplées du ghetto noir.

On peut s'étonner qu'aucun indice n'ait été trouvé par la police américaine qui dispose pourtant de moyens d'investigations efficaces et sophistiqués (cf le FBI et le BPP). Pourtant, 21 meurtres et 3 disparitions, dans une même ville, depuis presque une année, ça doit quand même laisser d'autres traces que celles des cadavres des victimes, non ? Et bien apparemment, non. Pensez-vous qu'un ou plusieurs violents puissent jouir abusivement des sens de 21 Femmes dans une même ville en un laps de temps si bref ? Y aurait-il un black-out sur les meurtriers ; il n'y a même pas de suspects !!!

Quelque soit l'issue de cette affaire, le problème du racisme et de ses égarements reste entier. Cette épidémie de meurtres ne peut être réellement considérée comme un accident ponctuel, oeuvre de quelques névrosés à la paranoïaque négrophobie. En plus, la tradition du génocide ne date pas d'aujourd'hui chez les yankees : voyons les rares indiens parqués dans les réserves. Sinon, les problèmes essentiels restent la détente et la crise. Amusez-vous bien !

Sir Dunoir

Palermo

De l'errance aux meurtres

Le petit village où vit Nicola n'a rien de spécial. L'adolescent partage sa journée et entre le bétail et le jardin de son père, confie ses angoisses et ses projets au curé de la paroisse. Une vie d'ennui, de rêveries, d'errances solitaires à la recherche d'une issue, d'un filon pour échapper à la misère matérielle et culturelle de cette Sicile abandonnée à son sort, et figée dans une morale traditionnelle que Pasolini a su restituer dans « Accatone » et la « Sicilienne ». La fin de la guerre et la reconstruction allemande offre des perspectives de salut aux « zonards » des bidonvilles italiennes. Beaucoup de jeunes émigrés en Allemagne écrivant aux autres qui sont restés au village, le bonheur de consommer et de jouer hors du carcan catholique romain et provincial, où s'étouffe et s'ennuie une génération d'hommes piégés et dépossédés de leurs vies. Les rumeurs et les bruits qui circulent au village entre les jeunes, charrient inlassablement les avantages de la société de consommation, de la liberté qu'offrent les agglomérations urbaines et les possibilités de trouver du travail facile. L'envers du décor, l'usine, la solitude, le déracinement, le mode de vie qu'offre une cité industrielle aux jeunes prolos, tout ça, Nicola l'ignore. Comme l'Africain qui quitte son Mali ou son Sénégal natal pour la France, espérant y trouver du travail et un logement, des générations de tures ou d'italiens débarquent à Hambourg, Francfort ou Wolfsburg. Wolfsburg est à l'Allemagne ce que Billancourt à la France. L'usine Volkswagen est le lieu où échouent nos braves aventu-

riers, organisation implacable, froide et menaçante, symbole du « miracle allemand » et dévoreuse d'énergies. Dans sa qu'ête d'un toit, Nicola fait connaissance avec une jeune femme -grande et blonde- archétype répandu dans toute l'Allemagne post plan-Marshall et objet du désir du paysan méridional à peine sorti de son village natal. Ils se retrouvent souvent dans un café fréquenté par deux jeunes allemands qui sont d'anciennes relations de son amie. Il y a aussi deux jeunes italiens arrivés avant lui; Ce sont ses compagnons, ses guides dans Wolfsburg, ses voisins de chambre qui l'initient à sa nouvelle vie. A partir de ce tableau, tout dérape : **Schroetter** précipite l'action, son héros, Nicola, humilié dans un bal par son amie qui s'est servie de lui pour ramener à elle son copain -bien allemand, celui-là-, déçu par un oncle éloigné qui refuse de le garder et lui file 10 marks pour se débrouiller, Nicola découvre les déboires classiques de l'immigré inséré dans une société productiviste, mercantile et vide de toute communication. Destruction des liens familiaux, impossibilité de se réapproprier le temps, découverte du racisme social et du racisme tout court (là-bas, italien se dit *macaroni*), **Schroetter** nous mène tranquillement au drame, au double meurtre par lequel le jeune Nicola retrouve son unité primitive.

On imagine mal en France, un bicot ou un bamboula d'un foyer Sonacotra, et ouvrier chez Renault, qui tue et revendique le double meurtre de français dans une cour d'Assises. C'est pourtant ce que nous propose **Werner Schroetter** : un meurtre

symbolique, prétexte à un procès en bonne forme où il peut enfin donner libre cours à sa vision de l'Allemagne actuelle. Le procureur plein de certitude, le juge humaniste, subjugué par l'agréable physique de l'avocate qui elle-même, caresse dans un moment d'égarement, la main du condamné. Séduction sur fond de meurtre, **Schroetter** dépeint un pouvoir et des institutions préoccupées essentiellement à jouer ou à manipuler la misère d'autrui à des fins narcissiques. Le procès est le moment fort du film parce qu'interprété comme un psychodrame, où tout ce qui est refoulé affleure dans un déshabillage d'un onirisme imprévu. Nicola se tait, accablant l'avocat et les témoins qui oeuvrent pour sa défense. Attitude foetale ? Régression ? Au moment où il semble acquis qu'il bénéficiera du doute, il se lève et assène à l'auditoire : « j'ai tué, je les ai tous tués ! ».

Werner Schroetter appartient à cette génération qu'on range sous l'étiquette du « jeune », du « nouveau » cinéma allemand.

Blaise Ndjehoya

DUNOIS

Musique improvisée

En Europe, la musique improvisée peut se situer idéologiquement proche du Free Jazz qui bouleverse les normes musicales du Jazz et qui fut aussi et surtout le véhicule culturel des revendications du mouvement noir aux U.S.A. (Black Power - Malcom X - Black Panther Party-) : rejet des valeurs de la société Blanche américaine qui entraîne un africanisme culturel, idéologique et social.

La musique improvisée en Europe est apparue à travers le Jazz. Elle ne possède pas le même contenu émotionnel que le free jazz, car elle se situe dans un autre contexte sociopolitico-culturel qui est l'Europe.

Elle se situe volontairement hors du Show-Biz, actuellement le Festival de Pise (A.R.C.I.) est l'une des rares organisations à promouvoir cette musique. C'est pourquoi, en Hollande, des musiciens improvisateurs ont décidé de se regrouper au sein d'une association « Bim » (fondée par Misha Mengelber, Willem Breuker, Han Bennink, Peter Bennink ...) actuellement, elle compte 250 membres, et possède à son actif des revendications telles que : -cachet unique et garanti par concert ;

subventions annuelles pour certains groupes, subventions accordées par la ville d'Amsterdam et redistribuées et réparties par le Stichting Jazz in Nederland (dans lequel les musiciens ont un pouvoir de décision) qui paie le complément du cachet garanti de 250 florins, et répartit les subventions.

Ces musiciens improvisateurs sont des aventuriers dans le sens où ils nous montrent un chemin vers l'indépendance en fondant leurs propres compagnies de disques ICP (han bennink et Misha Mendelberg) qui est leur propre véhicule musical et permet à d'autres musiciens d'enregistrer ; Bvhaast (Willem Breuker Compagny) (S.F. n° 16) qui a produit des disques solo pour James Newton (flûte), Léo Cuyper (piano) ...

En tant que phénomène musical, la musique improvisée en Europe est une contestation culturelle dans la musique.

L'improvisation c'est la spontanéité, l'expression des choses immédiates.

Han Bennink, Derek Bailey, Evan Parker, sont des musiciens improvisateurs qui reculent les limites de la création, en donnant une place importante à l'exploitation maximale de l'instrument, à la spontanéité, qui se nourrit des courants émotionnels du moment présent, c'est aussi la sensibilité de chacun à s'écouter, se répondre, vivre ensemble et nous le faire vivre à nous, spectateurs.

Han Bennink : drummer, mais aussi saxophoniste jongleur, ...

Evan Parker : saxophone

Derek Bailey : guitare

Au théâtre Dunois, 28, rue Dunois, 13e, Métro national, le 2, 3, 4 avril.

D. Zouaoui

Sans Frontière Hebdo Le regard immigré !

Tous les samedis

Dans les kiosques
et toutes les gares

Diffusé en Tunisie et au Maroc.

Prochainement

En Algérie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire



LE LENDEMAIN A 11H30
ALI S'ENVOLE POUR L'ALIMI
MALGRE LA GUEULE DE BOIS
ET LA FATIGUE, IL ARRIVE
ENCORE A VAINCRE LE
REMORD QUI LOI NOUE
L'CESOPHAGE.

BEAUX PAYS AUX
RACES COMBIEN POSITIVES!
QUAND JE PENSE QUE
TOUT CE MONDE EST
TENU PAR DES CHACALS!..

A 17H HEURE LOCALE, ILEST RECU
CHALEUREUSEMENT PAR SON AMI ET
FRERE DE COMBAT LE PRESIDENT DU CONSEIL DE LA
REVOLUTION.



ALI LAPOINTE
يتعل دين ريك!
يا علي خويا!
POURQUOI TU TE FAIS
CHIER A PARCOURIR LE
MONDE! JE TE DONNE UN MINISTERE!
RESTE AVEC MOI! YA SALE RACE!..

RECLAMEZ LES EPISODES PRECEDANTS A LA REDACTION DU JOURNAL. (PRIX REDUIT POUR LES METEQUES)

A SUIVRE

sans frontière

CLARK TERRY:

Un « drive man »

On attendait, avec plaisir, le passage en France et à Paris, de ce superbe trompettiste : Clark Terry, mais on attendait avec beaucoup d'intérêt, le grand orchestre qu'il avait formé depuis quelques temps, en vue de sa tournée européenne. Le chef d'orchestre, trompettiste et arrangeur est toujours aussi brillant, aussi sûr de lui, aussi inspiré. Il est toujours habité par une bonne humeur inaltérable et un très réjouissant humour.

Le grand trompettiste français (classique) Maurice André, adore la musique de jazz et s'est lié d'amitié avec la plupart des trompettistes de Jazz. Pour lui, Clark Terry est non seulement un des plus grands jazzmen, mais il est à son avis, un des plus extraordinaires techniciens, un des plus grands virtuoses, et encore, celui qui joue techniquement et **physiologiquement**, le mieux de l'instrument.

A ce propos, je citerai une anecdote : on a fait entendre à Geffin, un des maîtres de la trompette, soliste à l'Opéra (et qui fut le professeur de votre serviteur), une série de disques, de King Oliver, Louis Armstrong, Red Allen, Roy Eldridge, Fats Navarro, Clifford Brown, Clark Terry et quelques autres.

Pour les trois derniers cités, il avait dit : *chez eux, physiologiquement, c'est la perfection. Tout est parfait, depuis le diaphragme jusqu'aux lèvres, aux dents, à la langue. La colonne d'air est utilisée avec beaucoup d'intelligence et d'instinct. Ils n'ont qu'à continuer ainsi.*

L'orchestre de Clark Terry, aidé de son chef d'orchestre en second : le grand saxophoniste alto et arrangeur Chris Woods, se compose de dix-huit jeunes musiciens de couleur et blancs, dont les chefs de pupitre, les sidemen et les solistes font preuve d'une discipline, d'une mise en place magnifiques. Il y a deux gracieuses femmes : l'une, chanteuse, Michal Beckham, l'autre s'exprimant au saxophone baryton, Diane de Rosa.

Chacun de ces musiciens est un brillant soliste, même les chefs de pupitre et les prestations sont parfaitement propres, sans aucune bavure.

Clark Terry, lui-même, a fait preuve d'une grande imagination créatrice et d'un impétueux « drive ». Il utilise à la perfection, tous les types de sourdine et notamment le « **plunger Mute** » (1). Ce fut un très grand concert.

En première partie, il y eut une prestation vraiment fantastique du tromboniste et tubiste français : Mark Stecker qui, en l'occurrence, joua des différentes sortes de tubas et de saxhorns, et qui présentait son groupe de trois jeunes et talentueux musiciens français, spécialistes des tubas et des saxhorns : Michel Godard, Daniel Landréat et Christian Jous,

et d'un excellent drummer et percussionniste Alain Bouchaux. Une musique (certainement difficile à jouer, mais dont eurent l'air de se jouer les cinq hommes, tout à la fois chatoyante, danse, intelligente, inspirée, pétulante, drôle, ironique, mordante et qui, souhai-

tons le soit bientôt fixée sur la cire du microsillon.

Maurice Cullaz,
Président de
l'Académie du Jazz.

(1) : *qui est tout simplement, on le sait, la partie en caoutchouc d'un débouche-évier.*



Clark Terry

PRAMOD KRUMAR Sonorités magiques

Dans le foisonnement de concerts de musiques qui se succèdent à Paris, du rock aux percussions en passant par tous les autres rythmes et même des mélanges de style, on assistera à la Porte de Pantin, le 4 avril, avec le super rock d'Higelin qui nous interprétera « *Paris Casa* » avec le groupe Lemchaeb (ne les ratez pas et de plus, pour les moins de 16 ans, c'est gratos). Une musique nous venant de l'Inde, passera à coup sûr sous silence dans la presse qu'est ce que vous voulez, la musique du Tiers-Monde n'est pas de mode, hormis le reggae et quelques grands noms, genre Fela.

Jeudi 2 avril, Pramod Kumar nous emportera vers la lointaine terre de mysticisme qu'est l'Inde par de longues improvisations musicales. Pramod Krumar fut l'élève de l'illustre Ra-

vi Shankar qui est un des musiciens les plus orthodoxes que connaît l'Inde, Ravi dispose d'une connaissance approfondie de la variété des ressources du « *Sangeet* ».

Le « *Sangeet* » est le seul mot unique pour désigner l'ensemble des moyens d'expressions que sont la danse, le théâtre et la musique, ce n'est pas seulement une richesse de vocabulaire. Le « *sangeet* » est la clé de voute d'un système qui permet à un musicien comme Pramod Krumar de développer son inspiration sur des bases étendues et de donner à son jeu, une sûreté et une souplesse rares. Si vous avez envie de planer sans prendre de joint, n'hésitez pas d'aller voir et entendre le spectacle, vous basculerez dans un univers de sonorités magiques et vous participerez à cette communion du corps et du rythme.



Libre opinion « L'ethnologie et l'Occident »

Voici comment les Occidentaux nous enferment dans les bibliothèques et nous enterrent dans les musées ou : comment les ethnologues se font avoir en Guyane comme en Afrique.

Comme c'est beau d'être amoureux et comme c'est intéressant de le savoir. Notre identité culturelle, voici la différence avec l'étranger scientifique. Je peux m'irriter aujourd'hui car, pour la deuxième fois, je ne peux plus me taire. D'un côté, l'ethnologie Hurault écrit un gros bouquin « *les Africains en Guyane* » : il ne parle jamais des Aloukous, mais d'une race qu'il a inventée en s'arrêtant sur les choses les plus vulgaires ; il enregistre un disque sous l'étiquette « *musique ethnique* ». De là, il emploie des créoles et quelques Aloukous, qui inventent eux aussi une langue ! Il ne s'aperçoit pas qu'ils parlent japonais (consonnances japonaises), non le Sranam togo. Aujourd'hui, il a été publié un livre du musée d'histoire naturelle « *le Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée* », qui suggère le choix d'un de ses articles les plus importants : « *considérations sur les critères de classification botanique et de reconnaissance des arbres chez les Noirs Boni de la Guyane Française* ». Sartre, dans son étude de linguistique, ne s'est même pas rendu compte de l'originalité de la langue Sranam Togo.

Fika, de la manière dont il l'interprète, bien qu'elle soit d'origine portugaise, fait partie du vieux créole guyanais. Exemple : Counam to fika ? qui veut dire : comment que tu es, bien ou mal aujourd'hui ?

Fika mi est un mot que nous employons Saramacca Djuka Aloukou pour notre petite amie, qui veut dire : *laisse-moi tranquille ! En espérant que le jeu continue !*

« Arrêtez » en Sranam Togo se dit Kaba, d'origine espagnole. Mais lui, dit akaba alors que Akaba en Sranam togo, se dit lorsque quelque chose est fini. Exemple : il n'y a plus de farine de manioc se dit : couac akaba.

Pramod Krumar, pour ceux qui ne le connaissent pas, joue dans les talas les plus divers. Il exprime avec leurs nuances les plus fines, les principaux styles de la musique classique indiennes. Mais un domaine où son apport personnel est le plus original, est celui des « *gats* » ou compositions. Les « *gats* » jouent un rôle important dans la musique indienne. Ce sont des thèmes que le musicien présente au début de la partie, accompagnée par l'instrument rythmique, les tablas. A partir d'un thème qu'il présente et qui revient comme un leitmotiv, amplifié et orné, Pramod Krumar improvise. Et depuis des siècles, ce chant improvisé, le raga, qu'il soit vocal ou instrumental, a un effet intense sur l'auditoire, voire hypnotisant.

Mohamed N.

Il dit pour tortue « *koo* ». En fait, *Koo* désigne la graine de kola. La tortue se dit kopatoe.

Il dit fourmi *mila*, qui en fait, se dit *milar*. Il en dit l'origine amérindienne, pour quoi pas ? Tous les Djukas, les Aloukous de la Guyane parlent un mélange de Sranam Togo et de créole. A Surinam on les appelle des Frensh Men pour leur difficulté de parler le Sranam togo correctement.

Taki taki est une insulte des maîtres planteurs hollandais parlant de la langue des nègres marrons en langage petit nègre. La langue s'appelle Sranam togo. La tribu que Sartre appelle Boni est en réalité celle des nègres marrons qui suivent Boni, leader de la révolution des nègres marrons. C'est pour cela qu'on trouve trois ethnies en Guyane, les Djukas, les Saramaccas, les Aloukous. Pour vous prouver que c'est une seule tribu : aucun Saramacca de Guyane ne parle le Saramaccas, mais le Sranam togo. Tous les Aloukous, les Djukas, les Saramaccas qui suivent la tradition de la vie tribale, se disent hollandais, sortent du pays Saramacca sans carte d'identité, sans passeport, ce qui leur permet de vivre sur les deux rives : Guyane Française et Surinam.

Seuls les Saramaccas qui vivent en pays Saramacca au cœur du Surinam, parlent le Saramacca.

Ça fait belle lurette que le Préfet de la Guyane a écrasé toutes ces ethnies Djuka, Saramacca, Aloukou, toutes ces structures tribales. Et aucun grand Man depuis Difoe n'a jamais pu exister en tant que grand Man et c'était le dernier.

Puis, à sa mort, celui-ci devait se faire remplacer par Mato qui devait le remplacer par tradition : le Préfet l'a remplacé par un maire, Tolingua. Alors, le Préfet de la Guyane les a répartis en maires, en conseillers municipaux ; les autres travaillent pour l'administration française, comme guides, comme ceux qui travaillent pour lui, et les accompagnateurs de la gendarmerie sont indicateurs de police pendant leur jour de repos.

Tous les Aloukous qui respectaient la tradition se sont enfuis sous la répression du préfet pour vivre à Cottica qui fait partie du pays Saramacca, en face de Papaichton, en Guyane française. L'ethno-musicologue qui travaille au pays Saramacca s'appelle Terry Agerkop, qui lui connaît l'existence des différentes tribus saramaccas et leurs caractéristiques, car il fait des recherches sur la musique depuis des années dans les tribus indiennes, et a enregistré un nombre considérable de musiques de diverses tribus indiennes. C'est un argentin qui parle plusieurs langues dont le français.

La nature me caractérise par la puérilité éternelle d'être Saramacca.

Michel Alimeck

Coupe d'Afrique des vainqueurs des Coupes

Les matchs retour du premier tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des vainqueurs des Coupes ont été dans l'ensemble déterminants pour la qualification en huitième de Finale.

Le détenteur de cette coupe, le Tout Puissant Mazembé (Zaire) n'a eu aucune peine à se qualifier aux dépens de Fatima Bangui qu'il a battu 2 à 0 at home. Tout comme l'Union de Douala, qui a cartonné une fois de plus face au F.C. Benguela 6 à 0 (aller : 7 à 1). L'autre Club Zaïrois, Lubumbashi Sports, en se faisant battre par un but à zéro, a laissé la qualification aux Gabonais du F.C.

105, qui l'ont emporté grâce à l'avantage des buts marqués à l'extérieur. A l'aller, le F.C. 105 a été battu par 4 à 3.

L'entente de Sétif, quant à elle, n'a pas raté sa première sortie continentale en éliminant Kampala City qui n'a pu préserver son avance d'un but, acquise au match aller. Au Mali, à Bamako exactement, l'équipe locale de Djoliba a réussi l'exploit d'écarter les Ivoiriens du Réveil Doloa grâce à un tout petit but. Une autre équipe a réussi à se distinguer, il s'agit du Réal Republicains (Sierra Leone) qui a éliminé Jeanne d'Arc de Dakar en préservant son avance acquise au

match aller (0-2). Les sénegalais n'ont pu gagner que par 2 à 1.

A Benghazi (Libye), il a fallu la série fatidique des pénalités pour départager le club local et les Nigériens du Stationery Stores qui, au vu des deux matchs, n'ont pu se départager (0-1, 1-0). Les Nigériens, très adroits, l'ont finalement emporté par cinq pénalités à quatre.

Les huitièmes de finale qui auront lieu au cours du mois de mai nous promettent d'excellentes empoignées en particulier, la rencontre Tout-Puissant-Mazembé-Sekondi Hasaacas (Ghana).

-Fatima Bangui (RCA) - Mazembé (Zaire) 0 à 2 (match aller 0 à 5).

- Union Douala (Cam.) - FC Benguela (Ang) 6 à 0 (match aller 7 à 1).

- Djoliba Bamako (Mali) - Réveil Doloa (C.A.) 1 à 0 (mat. aller 2 à 2).

- Semassi (Togo) - Kadiogo (H.V.) 2 à 1 (match aller 2 à 3).

- F.C. 105 Libreville (Gab.) - Lubumbashi Sport (Zaire) 1 à 0 (M. aller 3 à 4).

- Powers Dunamos (Z M) - Malt Ma (les) 2 à 0 (match aller 1 à 1).

- Benghazi MC (Lib.) - Stationery

Stores (Nig.) 1 à 0 (M. aller 0 à 1) 5 pén. à 4 pour Stationery.

- Jeanne d'Arc (Sén.) - Réal Republicains (S.L.) 2 à 1 (m. aller 0 à 2).

- Caps United (Zim.) A.S. Saint-Michel Madagascar 8 à 1 à l'aller (forfait au retour).

Gormahia. Public Work. Gbesia, Sekondi Basaacas qualifiés pour les 8 e de finale. Leurs adversaires ayant déclaré forfait.

Les 8 e de finale (aller les 1er 2 et 3 mai, retour les 15, 16 et 17 mai) :

- Gormahia (Ken) - Public Work

(Som.)

- Caps United (Zim.) - Stationery Stores (Nig)

- Mazembé (Zaire) - Sekondi Hasaacas (Gha.)

- Réal Republicains (S.L.) - Gbesia AC (Gui.)

- Djoliba Bamako (Mali) - Semassi Sokode (Togo)

- FC 105 (Gan) - Union de Douala (Cam)

- Palmeiras (Moz) ou Bulembu (Swa) - Powers Dynamos (Zambie)

- EP Sétif (Algérie directement qualifié pour les quarts de finale.

Le Maroc vainqueur

Le Maroc a battu le Libéria par trois buts à un au cours du match aller comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations.

Durant la première mi-temps, le Maroc a copieusement dominé son adversaire, parvenant à inscrire deux buts grâce à Boussati et Daïdi. Dès la reprise (51e minute) les marocains ajoutèrent un troisième but par l'intermédiaire du même Daïdi. Nantis de cette avance, les joueurs de Just Fontaine laisseront l'initiative aux libériens qui en profiteront pour réduire la marque par Jean Davis. Le forçing marocain dans le dernier quart d'heure n'apportera aucun changement tant les marocains firent preuve d'efficacité. Plus d'une fois, ils avaient le but au bout du pied, mais soit par maladresse, soit par excès de précipitation, ils rataient le but.

La sortie du terrain de l'aillier droit Azziz, à l'origine des trois buts de son équipe, pour on ne sait quelle raison, a amoindri le rendement de l'attaque marocain.

Normalement, le Maroc supérieur à son adversaire, devant se qualifier mais à condition que les joueurs ne fassent pas preuve d'excès de confiance, car en football, rien n'est impossible.



Coupe de Tunisie Exploit de Kef

Les huitièmes de finale ont été d'un suspens passionnant, hormis deux rencontres où l'Etoile du Sahel et l'A.S. Marsa se sont qualifiées sans peine respectivement face à l'A.S. Jerba (4-1) et Grombalia (4-0), tous les autres matchs ont été très disputés. Les scores étiés, un but d'écart, reflètent l'engagement des joueurs. Dans certains matchs, il a fallu soit les dernières minutes pour que les équipes se départagent, soit les prolongations, qui n'ont pas suffi il est vrai pour la rencontre Sfax R.S. Monastir qui s'est terminée par un nul.

L'exploit de ces huitièmes de finale a été réalisé par l'Olympique de Kef qui a battu le Club de Bizerte 2-1 après prolongations. Les Bizertins qui ont tout mis

sur cette coupe avaient bien commencé le match en marquant les premiers grâce à Khouk à la 35e mn. Mais une minute avant la pause tout était à refaire car les Kéfois égalisèrent par Charny avant de porter l'estocade par Bendjilani dans les prolongations.

Deux grandes équipes ont peiné pour arracher la qualification il s'agit de Hmama Lif et du Stade Tunisien qui ont attendu les dernières minutes pour marquer respectivement devant Makhtar et Benikhaled, deux divisionnaires.

L'Espérance de Tunis a attendu les prolongations pour se défaire du C.S. Sfax. Après les 90 Minutes de jeu réglementaire, les deux équipes étaient à égalité un but partout.

Feddou pour l'Espérance et Soudani pour Sfax, ont été les buteurs. Dans la prolongation un tir à bout portant de Larousi donna la victoire à l'Espérance.

Enfin, le Stade de Sousse grâce à un but de Bouslama inscrit à dix minutes de la fin du match s'est qualifié contre Téoulba.

Coupe

(8e de finale)

Espérance- CS Sfaxien	2-1
(ap. prolongation)	
Stade Tunisien-CS Makhtar	1-0
Etoile du Sahel-AS Jerba	4-1
AS Marsa-Grombalia	4-0
O.Kef-CA Bizerte	2-1
(ap. prolongation)	
ES Beni-Khaled-CA Hamm	0-1
Teboulbou-Stade Soussien	0-1
Sfax RS-US Monastir	0-0
(ap. prolongation)	

Boxe : Ferguene « interdit » de professionnalisme

Le champion d'Algérie Mourad Ferguene qui est passé professionnel au début de cette saison et qui a gagné ses deux premiers en laissant une forte impression ne pourra combattre lors des championnats d'Europe de super-welters. L'annulation de son combat lui a été notifiée par la Fédération française de boxe après la décision de la Fédération algérienne de boxe d'interdire à tout athlète de s'engager dans le professionnalisme.

La F.A.B., selon El-Moujahid, a pris cette décision

pour une question de choix ; l'Algérie étant contre toute forme de professionnalisme dans le domaine des sports, et dans un souci de garder en Algérie les athlètes d'élite.

Cette interdiction ne manquera pas de soulever certaines interrogations car d'autres sportifs algériens qui se sont engagés dans le professionnalisme n'ont pas subi cette interdiction catégorique et ils ne manqueront pas de rappeler qu'avant de quitter l'Algérie, M. Ferguene avait eu des démêlés avec les responsables de la boxe algérienne.

Sans Frontière Hebdo Le regard immigré !

Tous les samedis

Dans les kiosques
et toutes les gares

Diffusé en Tunisie et au Maroc.

Prochainement
En Algérie, au Sénégal

et en Côte d'Ivoire

TV

Mosaïque

Dimanche 5 avril 10h — FR3

Femmes : proposée par Francoise Picouleau. Les femmes et leur vie professionnelle.

Images de : Algérie.

Sept jours du monde : L'actualité de la semaine.

A la Une : Portrait d'une famille tunisienne dans sa vie de tous les jours et que l'on retrouvera le dimanche 12 avril en vacances près de Bordeaux, dans un gîte rural.

DIALOGUE préparé par Jacques Pfirrmann. La librairie yougoslave, un reportage de Vouk Vucco.

Loisir-vie culturelle présentée par Mouloud Mimoun. Les stages d'été de l'UCPA. Un reportage de Mohamed Meh Toul.

Vie Pratique de Catherine Es-cure et Saladin. Assurance : la responsabilité civile. Droit de vote ou pas ?

VARIETES : Saban Sawlic, chanteur yougoslave. Los Machucambos, Espagne, Hamid, Zahir, chanteur marocain, Chiquita, chanteuse portugaise.

Trait d'union

Samedi 4 avril 12h30 — FR3

Thème l'histoire de l'Islam. Dans ce deuxième volet consacré à l'histoire de l'Islam le professeur Turki définit les cinq piliers de l'Is... lam auxquels doivent obéir tous les bons Musulmans et les difficultés rencontrées dans la vie moderne pour les respecter.

AGENDA

PARIS

SAMEDI 4 AVRIL

A 20h30 à la *Porte de Pantin* une superbe soirée de musique maghrébine avec une pléiade d'artistes tel que le groupe Lemchaeb et la participation d'un des grands du rock français : Jacques Higelin. Entrée gratuite pour les moins de 16 ans.

A 16h30 au *Théâtre de la Rochette* : Je t'envoie un nuage, comédie musicale pour enfants de et par Carlo Bondi.

DIMANCHE 5 AVRIL

Du super jazz au *Drehu* avec Walter Davis Junior au piano. Pierre Michelet à la basse et Kenny Clarke aux drums.

Au *théâtre Noir à 17 heures*, le grand musicien noir américain pianiste et chanteur de blues Memphis Slim et toujours jusqu'au 15 avril « Et cric et crac » III création théâtrale contes et légendes et proverbes des Antilles.

LUNDI 6 AVRIL

Séminaire de recherche et action. Les réfugiés en Afrique et ailleurs, qui durera jusqu'au 8 avril à l'Inodep 31 rue de l'Espérance 75013 Paris.

L'Afrique des réfugiés : près d'un réfugié sur deux est un africain plus de trois millions de personnes selon le chiffre donné par l'OUA.

Pour cette première journée - Recueil des informations - Classement et analyse pour dresser la carte de pays de migration ...

MARDI 7 AVRIL

Toujours à l'Inodep, repérage des cas les plus significatifs tels que : la Tanzanie, le Zaïre, l'Ethiopie.

Fin de l'expo d'Alexis N'Gom. « Peintres sous verre sénégalais » au FIAP, 30 rue Canabiz 75014 - Dépêchez-vous.

MERCREDI 8 AVRIL

Toujours à l'Inodep - Les réfugiés hors d'Afrique - dans le monde - Etude du statut juridique - Critique du concept classique de réfugié.

BANLIEUE

CERGY PONTOISE

Khamsa présente au Centre Culturel André Malraux, place des Arts, le samedi 4 avril à 21h30, *Arabesque à voir et à entendre* (Guy Jacquet - Hassan Massoudy et Fawzi) ensuite, vous entendrez un concert du Tris Fawzi Al Aiedy.

et du 2 au 15 avril, expo permanente sur la « Recherche calligraphique ».

MONTREUIL

Le groupe Lézard sera chez vous le 6 avril.

CHELLES

Au Centre Culturel le 5 avril, le groupe maghrébin El Amel vous fera danser.



Théâtre de Nous (Taâ Na) présente une pièce intitulée « El mektoub oueled ellil » ou « le destin des enfants de la nuit ».

GENNEVILLIERS

Samedi 4 avril à 15h30, projection du film *Soleil des Hyènes* à la Salle Robert Desnos, au quartier Luth.

MANTES LA JOLIE

Le groupe Wind le 4 avril vous fera goûter aux joies musicales de l'Afrique.

NOGENT LE ROI

Le groupe portugais Turma 5 - Musique folklorique danse et chants du Portugal à Coulons

YERRES

A la Maison pour Tous, samedi 4 avril à 21 h, la Troupe Nedjma présente « Barka ».

MASSY

A la Maison des Jeunes, 28 rue Cavé, dans le cadre du Festival du Théâtre d'Intervention Nedjma (et oui, encore eux), présentent leur spectacle « Le Cirque d'Amar ».

PROVINCE

CLERMOND FERRAND

Gala à la Maison du Peuple (Tu parles d'un nom) le 10 à 20h30 reproduiront les Beatles du Maghreb : Nass El Ghiwane

LYON

Le 11 à 20h30, à la *Bourse du Travail*, Nass el Ghiwane

Stage de danse et percussions du Maghreb à partir du 5 avril à la *Maison des Etats-Unis*, avec le concours d'Inter-co Service - migrant sud-est.

REIMS

Festival International de Musiques Nouvelles « Musiques de Traverses » à la Maison de la Culture André Malraux

Vendredi 3 avril :

14 H : *The Woof* (Grande Bretagne) ; (The Word + des invités surprises) ; *Mecano* (Hollande)

18 H : *Hellebord*

21 H : *Michael Nyman* (Grande Bretagne) ; *L'Asile des reptiles* (Suède)

CHANTELOUP

Le 5 avril à 15 h, au restaurant *Municipal*, 18 route de Poissy, l'ASTI présente la troupe Nedjma avec son spectacle « Barka », 15 F de participation.

YVEVOT

Le 3 avril : Le Rouen memory Jazz Band

BOURG EN BRESSE

Le 12 à 14h à la *Salle des fêtes* : Nass el Ghiwane

MULHOUSE

Le 5 avril, à 17 heures, au *Hall des sports* : Mazowsce, chants et danses folkloriques de Pologne, 130 participants danseurs chanteurs solistes, choristes, musiciens.

VALENCE

A la *Saison Culturelle*, le 2 avril, le Golden Gate Quartet du super jazz

MESSAGES

Une des nombreuses clavistes de *Sans Frontière* (ceci pour garder l'anonymat), tient à confirmer à son amie Julie et autres individus (es) de Province, que la vie parisienne ne l'a pas rendue tchatheuse, ni mondaine, ni punk, ni baba, ni branchée, ni chauve, ni maigre, ni très cultivée, ni ordonnée, ni motoriste. Elle ne parle pas encore couramment le verlan et déteste toujours les sardines à l'huile. De plus, elle tient à rappeler que son palace dans le 16e, avec terrasse, trois salles de bains, téléphone à tous les étages, gaz et eau chaude incorporé, bref, tout confort, toutes charges comprises, leur est grande ouverte, il n'y a qu'à prévenir une des nouvelles femmes de chambre. Alors, mes chères, qu'attendez-vous donc, pour sauter dans le premier avion en partance, n'est-ce pas, les transports sont si peu coûteux, n'est-ce pas, et facilitent, c'est bien connu, le rapprochement des gens qui s'aiment bien. Il n'y a qu'à demander aux étrangers qui viennent bosser en France, et qui ont l'occasion, c'est bien connu, de partir toutes les week-ends rendre visite à leurs familles dans leur pays. Ce Sidi, à bientôt, j'économise les timbres pour venir vous voir le plus vite possible. Merci, *Sans Frontière* !

M. Djidel Mohand Ameziane, né à M'Chedallah (ex Maillot-Grande Kabylie), fils de Mohamed et de Toudet Mèbarka, qui a quitté l'Algérie en 1954, et dont la dernière adresse connue était 4, rue Charlemagne, Paris 4 e, est prié de contacter son fils M. Djidel Youcef, instituteur à l'école de Chorfa-Centre, Commune de Chorfa, Wilaya de Bouira (Algérie).

M. Kireche Mohamed, né le 11 mai 1946, à Ouaguenoune, est prié de donner de ses nouvelles à M. Amarouche Md, 7 rue d'Austerlitz - 76600 Le Havre. Dernière adresse connue : 1, rue Roger Salengro - 62330 Pas de Calais.

ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES GRATUITES ...

ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES ... ANNONCES GRATUITES ... ANNONCE

CONTACTS

M. Djallali Mouloud, désire correspondre avec jeunes étudiantes émigrées, en langue arabe ou française pour échanger idées.

Adresse : Poste Restante de Keryado - 56100 - Lorient

M. Baati Mohamed voudrait correspondre avec jeunes filles, jeunes gens de tous pays pour échanger idées. Aimant le sport, cinéma, nature.

Adresse : Cité Musulmane, BT 7069 Porte 1 - Bechar Djedid - W. Bechar Algérie.

M. Addou Ghaouti désire correspondre avec jeunes filles, jeunes gens émigrés pour lier une amitié, échange d'idées et cadeaux.

Adresse : 12, rue Larbi Ben M'Hidi - Maghnia - W Tlemcen Algérie.

M. Laidi Brahim, âgé de 17 ans, lycéen (2e AS) désire correspondre avec jeunes filles, jeunes gens aimant la musique, natation, littérature.

Adresse : Lycée El Hammadia - Bejaia - Algérie.

M. Ghezali Abdelkader, 6 rue V cité Behardi Ain Teddes W. W. Mostaganem. Désire correspondre avec des jeunes émigrées. Aimant la musique, échange des photos et des posters.

M. Souames Abderrahmane, étudiant, voudrait correspondre avec jeunes filles, jeunes gens émigrés (ees) de France, pour échanger idées diverses.

Adresse : Cité Filali BT « H », Bloc 5 N° 48 Constantine - Algérie.

Jeunes Lycéens voudraient correspondre avec jeunes filles, jeunes gens de 14 à 18 ans aimant musique, nature, moto, lecture.

Adresse : Ouassia Rabah poste Restante de Maillot Wilaya de Bouira - Algérie.

M. Agli Abdelkrim, âgé de 20 ans, désire correspondre avec jeunes filles émigrées ou françaises, aimant voyages, musique, lecture, sport, nature, camping.

Adresse : BP 80 B. Sce Générale 2eme centre Arzew Oran - Algérie.

M. Maoui Najib, lycée El Hammadia Bejai, âgé de 17 ans. Désire correspondre. Echange de timbre, voyage, lecture.

M. Hamrouchi Brahim, âgé de 19 ans, rue Madagascar souk-Aharas - Algérie. Désire correspondre avec des filles de tous pays âgées de 16 à 20 ans.

Jeune Algérien 21 ans, désire correspondre avec jeune fille émigrée aimant la musique, sport,

danse, nature. Ecrire à M. Bouhraoua Abdelaziz - DGSN-SDSFC - Bab El Oued - Algérie

Jeune Algérien âgé de 18 ans, souhaite correspondre avec jeunes émigrés (es) aimant les voyages, danse, sport. Ecrire M. Abid Lyazid-Souk El Tenine - Lhota - Wilaya de Bejaia - Algérie.

Etudiant Algérien, 21 ans, souhaite correspondre avec jeunes émigrés (es) aimant la musique, danse, sport, voyages. Ecrire à M. Idres Arezki - Cité Universitaire Hasnoua - Pavillon A - Chambre N° 15 Tizi Ouzou - Algérie

Jeune algérien, âgé de 23 ans, souhaite correspondre avec jeunes filles âgées de 16 à 20 ans, aimant les voyages, musique. Ecrire à M. Belaribi Mohamed - Cité Bentellis N° 217 - Constantine (Algérie)

Jeune étudiant algérien âgé de 23 ans, souhaite correspondre avec jeunes gens et jeunes filles émigrés (ees) âgés (ées) de 17 à 21 ans, aimant l'aventure, le sport, la musique moderne. Ecrire à M. Mallen Mehenna, Cité universitaire I.T.A. Pavillon G 22 - Mostaganem (Algérie).

Jeune Algérien 21 ans, souhaite correspondre avec jeunes filles de tous pays pour lier amitié. Ecrire à M. Alilouche Mustapha, Cité Universitaire du 19 juin 1965 Mostaganem - Algérie.

Jeune algérien âgé de 20 ANS; désire correspondre avec jeunes filles de tous pays, aimant la musique, la danse, la nature, la lecture et les voyages. Ecrire à M. Bougoffa Maamar, Cité boudraâ Salah, rue « E » N° 7, Constantine.

Jeune lycéen algérien âgé de 19 ans désire correspondre avec jeunes filles émigrées aimant la moto, le sport, musique, voyages. Ecrire à M. Yahiaoui Ferhat - Lycée nouveau d'haddaden Wilaya de Béjaia (Algérie).

Jeune Algérien désire correspondre avec jeune fille âgée de 16 à 20 ans aimant les voyages et la musique. Ecrire à M. Belkhenchir Abdelkader. INH DRC - Boumerdes

Jeune algérienne désire correspondre avec émigrés âgés de 27 à 30 ans, habitant la France ou l'Angleterre ou la Belgique aimant la musique et les voyages en vue de lier amitié solide. Ecrire à Mlle Bengherza Samia - N° 5 rue Lairibi Mohamed - Tiaret (Algérie).

AVIS DE RECHERCHE

Urgent : couple artisan offre nourriture et logement à une personne pouvant s'occuper d'un bébé de quelques mois et un peu de ménage. Tél. (90) 36 23 16 - Gleize Alain - Olivier Monique St Marcellin, 84110 Vaison la Romaine

« Groupe de reggae maghrébin » cherche urgent agent artistique. Tél. Malik, 327 20 57. Malik et son groupe de « Reggae Immigré » vous propose d'animer vos soirées, concerts, etc ... Tél. Malik 327 20 57

Appel à toutes les troupes de théâtre « immigré » envoyer vos dossiers à la Maison des Jeunes et de la Culture, 28 rue Cavé, à Levallois Perret, pour le prochain festival de théâtre d'intervention.

Macadam Cow Boys cherche toute urgence batteur ou à la rigueur, bassiste uniquement rockabilly, rock'n'roll 663 02 90 ou 567 83 56 Michel Thierry

Cours de Kena, siky anaka charengo bombo caya et tout ce qui concerne la musique des Andes, à Lyon St Georges, Tél. (7) 842 32 59 ou 842 97 00

Batteur pro funky jazz rock, cherche groupe ou formation avec contacts. Tél. 345 46 11

Percussion Bonger ouverture d'un atelier percussion conga et danse jazz. Le vendredi de 17 h 30 à 19 h et 19h à 20h30 dans jazz accompagné par percus 20h30-22h.

Matériel disponible sur place, participation 120f par mois. Atelier de danse dans centre commercial de la Butte Monceaux, 77 ave. Fontainebleau, Tél. Nicole Maignan, 072 08 56.

Le commission « I.C. E.M. - Espéranto » met à la disposition des camarades isolés qui désirent apprendre la langue universelle, un service de cours gratuits par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Joël Lajus, école 33620 Cavignac.

Reggae Roots cherche musicien niveau professionnel (orgue, batterie basse, guitare), branchés sur la philosophie Rasta et sur la musique africaine pour faire reggae Roots groupe en cours de formation. Alain 964 23 22

La mère Denis cherche brosses à dents rouillées et la mère Michelle, ce n'est pas son chat, qu'elle veut vendre, mais un landeau de bébé. Adressez-vous au café-tabac du 43 rue Meslay,

... Suite et fin

Les sciences de l'homme et les sciences sociales n'ont pas à dire si tous les postulats sont vrais ou faux ; elles constatent qu'ils existent, qu'ils commandent les conduites individuelles et collectives, dans un grand nombre de sociétés et depuis quatorze siècles révolus. Les croyants qui se méfient de ces sciences ne comprennent pas qu'elles visent non la destruction de la foi, mais l'explication des principes, des représentations, des activités, des productions des hommes vivant en société.

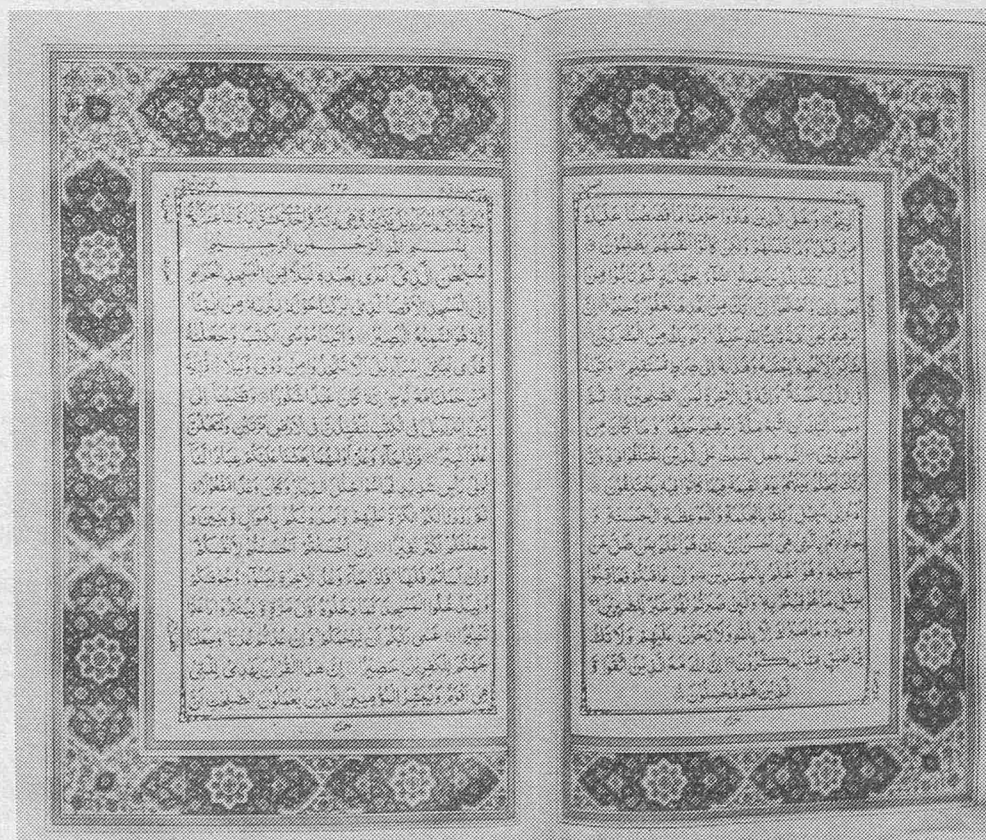
Voilà pourquoi, l'historien revient d'abord au Coran lui-même d'où tout le phénomène Islam est parti. On se demandera quel type de rationalité fonctionne dans le discours coranique : c'est une immense question que j'ai abordée dans une étude déjà publiée sous le titre : *peut-on parler de merveilleux dans le Coran ?* Mais cette étude doit évidemment être reprise et élargie. En effet, le merveilleux est un mode d'appréhension du monde qui s'adresse à l'imagination plus qu'à la raison. Et dans le domaine de la psychologie de la connaissance, il y a une différence qui s'est toujours affirmée entre la connaissance par l'imagination et la connaissance par la raison. Il faut donc essayer de comprendre comment le rationnel et l'imagination s'articulent et quelle est leur hiérarchie dans le discours coranique.

Est-ce la dimension de l'imaginaire ou la dimension de ce que nous appelons aujourd'hui la rationalité qui l'emporte ? Si le mot « aql », raison, intelligence, n'est pas employé dans le Coran, le concept s'y trouve très fréquemment employé. D'une façon générale, il s'agit donc de reprendre la lecture du Coran à un triple point de vue : 1er : d'un point de vue strictement linguistique, ce qui permet d'écarter tous les à-priori théologiques pour ne considérer que l'immanence de la langue, c'est à dire les significations qui s'attachent au discours coranique en tant que manifestation linguistique : c'est là une oeuvre de très longue haleine qui suppose de nombreuses analyses, non seulement linguistiques, mais aussi sémiotiques. 2 une lecture historique critique, c'est à dire qu'il faut lire le texte coranique en relation avec le dictionnaire et la grammaire de la culture ou des cultures du Proche-Orient ancien, puisque le Coran est lié en tant que manifestation historique à tout l'environnement culturel du Proche-Orient ancien. C'est un regard sur le Coran qui a déjà été porté par les exégètes classiques ; toutefois, l'histoire que pratiquaient les exégètes classiques ne distinguait pas le mythe de l'histoire ; ils recueillaient indifféremment tous les récits qui pouvaient affecter aux versets coraniques des significations actualisables dans le vécu des croyants. Car ce qui les intéressait, c'était de donner de la substance existentielle aux versets coraniques et non pas de contrôler la vérité historique des récits qu'ils prenaient, par exemple, dans les « *isrâ' iliyât* » ; alors qu'aujourd'hui, lorsque nous faisons une lecture historique, notre souci est de bien distinguer ce qui relève du mythe, de la conscience mythique, et ce qui relève de l'histoire proprement dite ; plus radicalement encore, l'historien se demande comment l'articulation de l'histoire et du mythe produit un contenu de conscience qui se trouve être l'élément spécifique de la conscience dite religieuse. C'est au nom de cette nourriture dont la conscience musulmane est emplie et qui constitue sa chair vivante en quelque sorte, qu'aujourd'hui, lorsqu'on aborde ces problè-

Après avoir montré en quoi on peut parler de Raison Islamique d'un point de vue social-historique, M. Arkoun s'interroge pour savoir si d'un point de vue philosophique et théologique, ce concept peut être justifié. Refusant de s'en tenir au cadre exclusif de la théologie dogmatique, il essaie d'analyser le fonctionnement du texte coranique dans une perspective anthropologique. Pour cela, il revient donc au Coran lui-même en nous proposant d'abord de différencier le plan du Merveilleux, de l'Imaginaire, de celui de la rationalité. Il lève le faux débat entre raison scientifique et Vérité Révélée qui ne cesse d'encombrer le devant de la scène dans les pays arabes par des polémiques ou des apologies. Il lui substitue donc une analyse des représentations ou des conduites sociales et individuelles liées au fait coranique chez les Croyants. Reprenant la lecture du livre sacré d'un point de vue historique critique, il distingue mythe et histoire qui se confondent souvent dans l'esprit des croyants, fournissant des alibis à des refus violents de tout regard critique sur les conditions historiques de la naissance du fait coranique.

Enfin, il nous apporte un point de vue fondamental sur la distinction nécessaire à établir entre autorité du discours religieux et stratégies de pouvoir en quête de légitimation. Ses interrogations multiples sur les différentes lectures possibles du Coran et les différents niveaux du discours sur l'histoire de la Raison Islamique, viennent prouver d'une part la vitalité de ce concept, son refus de se laisser asservir, son pouvoir libérateur enfin, puisqu'elle appelle le penseur musulman à de perpétuelles et fondamentales remises en cause. IL y aurait lieu de voir par quelles conduites pratiques et concrètes ces concepts se traduisent, au niveau des personnes, des Institutions et des Etats. Mais c'est assurément là un autre débat qu'il faudrait absolument mener.

Autorité du discours religieux et stratégies de pouvoir



mes, nous avons des réactions violentes de la part de tous ceux qui s'en nourrissent indifféremment en assimilant les contenus *vécus*, donc *vrais* des récits, sans se préoccuper des formes et des cadres de leur expression. 3^e Une lecture anthropologique. Quand on a fait ces deux enquêtes, limitées au texte coranique, on n'a pas encore posé tous les problèmes que doit poser la pensée scientifique contemporaine. Il reste en effet, à poser le problème du discours religieux en général, de sa « *socio-génèse* », c'est à dire

de sa genèse dans la société, par la société et de ses fonctions dans la société et dans l'Histoire. Le discours coranique n'est pas l'unique discours religieux qui se soit manifesté et dans cette région du Proche-Orient, nous avons, au moins, deux autres discours concurrents : le juif, et le chrétien (au début de l'Islam, il y avait, en outre, le Zoroastrisme et le Manichéisme).

Toute notre histoire au Proche-Orient et dans le bassin méditerranéen, a été commandée par l'exclusion récipro-

que des trois discours monothéistes, chacun revendiquant la suprématie et le monopole de la Vérité. Le regard anthropologique va permettre de dépasser ces clivages polémiques qui, en réalité, ont servi de soutien à des stratégies de pouvoir, et je souligne ici la grande distinction à établir entre *autorité* et *pouvoir* ; en asservissant les discours religieux à des stratégies de *pouvoir*, on diminue leur *autorité* et on s'en coupe. Le regard anthropologique va permettre de retrouver le niveau où fonctionne le discours de l'*autorité* et en même temps, de déceler les lieux de transformation de ce discours de l'*Autorité* en discours de *pouvoir*. Il est très important de prendre conscience de ce que nous faisons lorsque nous manipulons un discours religieux. Dans un discours religieux, il y a toujours plusieurs enjeux et plusieurs niveaux très difficiles à repérer lorsqu'on n'a pas la formation scientifique nécessaire : je vise non pas la démarche scientifique positiviste condescendante à l'égard des savoirs théologiques, traditionnels, mais l'approche ouverte, plurielle que je viens de définir. Ce regard condescendant est très net chez les militants d'un laïcisme conçu plus comme un anticléricalisme que comme la neutralité de la raison pour mieux progresser dans tous les domaines de la connaissance.

Ainsi pour l'Anthropologue, les textes bibliques, évangéliques, coraniques ont acquis un privilège historique, grâce aux oeuvres de civilisation qu'ils ont inspirés ; mais anthropologiquement parlant, tous les discours de sagesse, même en contexte dit « *païen* », remplissent des fonctions homologues, sinon identiques. Car d'un point de vue anthropologique, ce n'est pas telle ou telle religion qui est considérée, mais la dimension beaucoup plus générale du sacré dans l'existence humaine les rapports entre l'homme et le sacré existent dans toutes les cultures et toutes les civilisations les plus anciennes comme les plus « *modernes* », les plus archaïques ou traditionnelles comme les plus scientifiques et les plus technicisées. Les rapports évoluent dans chaque cadre social-historique ; c'est pourquoi on parle des métamorphoses du Sacré. Tous les usages de la raison impliquent un certain rapport avec l'inconnu, l'inconnaissable, le connu ; une façon de délimiter les régions et de les hiérarchiser ; des procédures de sacralisation et de consécration des oeuvres par lesquelles les hommes s'emparent du monde et s'y insèrent. Que les usages *islamiques* de la raison nous conduisent à de telles interrogations montrent combien ils ont contribué et peuvent encore contribuer aujourd'hui à faire progresser une rationalité libératrice.

Mohammed Arkoun

Bibliographie des principaux ouvrages de M. Arkoun :

- Contribution à l'étude de l'humanisme arabe du 4^e au 10^e siècle. Miskawayh philosophe et historien. Ed. Jean Urin 1970
- *Traité d'Ethique*. Traduction française avec introduction et notes de Tahdhib Al Ahlaq de Miskawayh. Ed. Damas 1969
- *Comment lire le Coran*. In trad. de Kasmisky. Garnier Flammarion 1970
- *Essai sur la pensée islamique*. Ed. Maisonneuve et Larose 1973
- *La pensée arabe*. Ed. P.U.F. 1975
- *Peut-on parler de Merveilleux dans le Coran ?* in *L'Etrange et le Merveilleux dans l'Islam médiéval*. Paris. Jeune Afrique 1978
- *Le problème de l'authenticité divine du Coran* in *Recherches d'Islamologie*. Ed. Louvain 1978
- *Lecture de la Sourate 18* in *Recherches sur l'Islam*. Revue Annales. Mai-Août 1980
- *14^e séminaire de la Pensée Islamique* in *Revue Maghreb-Masreq* n° 90